

REVUE
DE
L'UNIVERSITÉ
DE LYON

III

LYON
AU SECRETARIAT DE LA REVUE
QUAI CLAUDE-BERNARD, 18
JUN
1930

Bibliothèque Maison de l'Orient



125752

SOMMAIRE

- P. GROSCLAUDE, *Le théâtre à Lyon de 1740 à 1789.*
F. DUTACQ, *La Révolution de 1830 à Lyon.*
M. GORBATOFF, *Quelques traits caractéristiques de la littérature russe. II, Synthèse philosophique universelle.*
A. PAUPHILET, *Choses d'Amérique.*
-

COMITÉ DE RÉDACTION

A. PAUPHILET, *président*; H. CARDOT, J. LAMIRE, A. POLICARD, P. VILLARD,
M. MESSONNIER, *secrétaire.*

Les manuscrits non insérés ne sont pas retournés. Ils restent à la disposition des auteurs pendant six mois.

Les manuscrits doivent être dactylographiés à double interligne et ne varier.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

POUR 1930

Les Abonnements sont d'une année et partent du 1^{er} janvier.

France, Paris, Départements et Colonies.

Un an, 25 francs (Tarif réduit à 15 francs pour les membres de l'Enseignement, les étudiants et les membres de la Société des Amis de l'Université de Lyon).

Etranger.

Un an, 35 francs pour les pays ayant adhéré aux conventions du Congrès de Stockholm.

Un an, 40 francs pour tous les autres pays.

LE NUMÉRO 6 FRANCS

Compte Chèques-Postaux, Lyon 332-82.

Pour la publicité, s'adresser à M. F. CARTIER, rue de la Martinière, 1, Lyon
Tél., BURDEAU 61-60

REVUE DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

PARAISANT CINQ FOIS PAR AN

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA REVUE

18, quai Claude-Bernard, LYON



LE THÉÂTRE A LYON DE 1740 A 1789

*Contribution à l'histoire littéraire
de la Province au XVIII^e siècle*

Si l'on voulait étudier dans son ensemble l'histoire du théâtre à Lyon, il faudrait remonter à l'année 1540, date à laquelle Jean Neyron construisit la première scène près de l'église des Augustins.

Survinrent les guerres de religion et, durant de longues années, l'art dramatique resta muet. Pendant tout le cours du xvii^e siècle il n'y eut à Lyon aucun spectacle permanent, et c'est dans la salle du Jeu-de-Paume du quartier Saint-Paul que Molière, en résidence à Lyon, joua son *Etourdi*, en 1655¹.

A la fin du siècle, un nommé Legay obtint des lettres patentes qui lui conféraient le titre de directeur de l'Académie royale de musique et le Consulat lui donna 1.200 livres. Il s'installa rue du Garet, puis place Bellecour, et fit jouer en 1690 l'opéra de *Didon*, en 1694 *la Rue Mercière ou les Maris dupés*, comédie en vers de Legrand, en 1699 *les Comédiens de campagne*. Le 13 juillet 1703 une troupe italienne

1. CLERJON et MORIN, *Histoire de Lyon*, 4^e partie, p. 405.

donne la *Vengeance de Colombine* ou *Arlequin beau-frère du Grand Turc*. On joua également plusieurs pièces de l'avocat Barbier.

L'Opéra s'installa ensuite rue Saint-Jean, à côté de l'Hôtel du Gouvernement. Le 9 février 1707, on joua une comédie-ballet, *les Eaux de mille fleurs*, de Barbier. Si nous en croyons Vingtrinier², les Lyonnais donnaient beaucoup dans le genre maniéré et les fadaïses du *Mercure galant* avaient auprès d'eux grand succès.

La salle de spectacle fut agrandie par la démolition d'un immeuble contigu à l'Hôtel du Gouvernement et dans la nouvelle salle aménagée l'on joua, en 1722, un *OEdipe* dont l'auteur était probablement le Père Folard, professeur au Collège de la Trinité. En 1722 et en 1728, deux incendies survinrent. Entre ces deux dates, il y a peu d'événements à noter, hormis le séjour d'une troupe de comédiens italiens en 1723 et en 1725 les réjouissances organisées à l'occasion du mariage du Roi.

A la suite du second incendie, l'Opéra fut installé près du Rhône, derrière le jardin de l'Hôtel de Ville, dans un jeu de paume du quartier des Terreaux. La salle était plus confortable, mais le théâtre subissait une forte concurrence : en effet, il s'était établi sur la place des Cordeliers un concert dont l'organiste était J.-L. Marchand, plus tard organiste à la chapelle du Collège Louis-le-Grand, et ce concert était placé sous le patronage de l'Académie des Beau-Arts³. Les concerts avaient lieu tous les mercredis à 5 heures.

L'Opéra, cependant, faisait de médiocres affaires. Mlle Des-

2. E. VINGTRINIER, *le Théâtre à Lyon au XVIII^e siècle*.

3. C'est de cette Académie que Voltaire disait : « C'est une bonne fille, elle ne fait pas parler d'elle ». En 1748, elle obtiendra des lettres patentes qui la sépareront de la Société du Concert et lui permettront de s'installer sous le nom de *Société royale*.

marets, directrice, avait cédé la place à Maillefer, qui organisa quelques belles représentations, mais fort coûteuses. Au reste, l'Opéra ne pouvait satisfaire entièrement le goût des Lyonnais, quelque vif que fût leur penchant pour la musique: il fallait créer autre chose; c'est ce que comprit fort bien le successeur de Maillefer, Jean Monnet, et c'est, aussi bien, à partir de sa direction (1745) que l'histoire du théâtre à Lyon commence à prendre quelque relief.

Jean Monnet avait été, en 1743, directeur du théâtre de la foire Saint-Laurent à Paris; il avait collaboré avec Favart, dont il avait fait jouer la pièce *le Coq du Village*. En 1745, l'Opéra-Comique étant supprimé, Favart partit pour Bruxelles, chargé de diriger la troupe de comédie du Maréchal de Saxe. Monnet, lui, vint à Lyon, dirigea le théâtre, et voici comment il raconta lui-même l'affaire dans ses mémoires :

« La direction des spectacles de Lyon venait de m'être accordée par le feu duc de Villeroy, sous la condition que j'y établirais un Opéra. C'était le vœu du premier magistrat de la ville et de quelques personnes de distinction qui, pour donner à Lyon plus de ressemblance avec Paris, avaient fait solliciter le Gouverneur pour avoir un spectacle en musique⁴. Malgré l'exemple de mes prédécesseurs qui s'étaient ruinés à pareille entreprise, je n'eus pas le courage de renoncer à la mienne. J'achetai 25.000 livres le magasin du sieur Maillefer : c'était une des conditions de mon privilège. Il n'était plus question que de trouver un moyen de satisfaire le goût général des Lyonnais : j'y parvins en réunissant à l'Opéra la comédie et l'opéra-comique. Acteurs, danses, orchestres, décorations, habits, rien ne fut négligé, et je ne crains pas d'avancer que la ville de Lyon n'a jamais eu et n'aura jamais de spectacle si bon, si varié et si agréable »⁵.

4. *Mémoires* de J. MONNET, ch. VIII (fin).

5. *Mémoires*, ch. IX (début).

Ces déclarations de Monnet sont confirmées par un mémoire rédigé en 1786 et que M. Arthur Heulhard a découvert dans les Archives de la ville : il s'intitule *Projet pour l'établissement des spectacles de Lyon* et nous renseigne sur les efforts que fit Monnet pour se mettre à la hauteur de sa tâche, ainsi que sur la mauvaise volonté à laquelle son activité se heurta. Le mémoire s'exprime ainsi :

« Au sieur Maillefer succéda le sieur Jean Monnet, qui, n'ayant pu obtenir le privilège de cette ville que sous la condition d'y établir un Opéra, et ayant bien prévu que ce spectacle seul ne pouvait pas satisfaire le goût général, jugea à propos, pour mettre de la variété dans les siens, de joindre aux acteurs qu'il avait engagés pour le chant, six à sept bons sujets, pour jouer alternativement avec l'opéra, des comédies et des opéras-comiques. Cet arrangement eût sans doute été le plus convenable, en supprimant dans la suite un peu de la dépense de l'opéra qui était trop forte. Mais M. Desvarax, alors prévôt des marchands, qui n'avait ni le goût du spectacle, ni apparemment assez bonne opinion des talents du nouveau directeur pour entrer dans ses vues, le priva de sa direction pour la remettre entre les mains d'un acteur, sous les ordres de M. Breton, dont l'état ni le genre n'annonçaient pas les qualités convenables dans une pareille entreprise »⁶.

L'entreprise de Monnet eut d'heureux débuts : l'ouverture eut lieu le 15 décembre 1745 par l'opéra de *Pirame et Tisbé* (tragédie lyrique en 5 actes et prologue de La Serre, musique de Rebel et Francœur, représentée pour la première fois à Paris le 17 octobre 1726, reprise en 1727 et 1740) ; on donna, pour la seconde représentation, *les Surprises de l'Amour* de Marivaux et *la Chercheuse d'esprit* (opéra-comique en 1 acte de Favart, représenté d'abord à la Foire Saint-Germain le

6. Cité par A. HEULHARD : J. MONNET, *Vie et aventures d'un entrepreneur de spectacles au XVIII^e siècle*, Paris 1884.

20 février 1741). « Chaque jour, dit Monnet dans ses mémoires, on donnait de nouvelles pièces, et ce spectacle fut varié et suivi jusqu'à Pâques. Mais peu de temps après, m'apercevant que les recettes n'égalaien pas les dépenses et qu'elles deviendraient encore moins bonnes pendant l'été, je pris le parti de mener à Dijon, pour quatre mois, un détachement de mon spectacle, c'est-à-dire la comédie et l'opéra-comique ». Monnet quitta Lyon le 26 mai 1746 ; il nous dépeint son voyage et compare son entrée à Dijon à la pittoresque arrivée des comédiens du *Roman comique* dans la ville du Mans ; après quelques mois de séjour à Dijon, il rentre à Lyon, où il trouve les spectacles en désordre : on avait fait de mauvaises recettes pendant son absence. Il obtient la permission d'organiser une loterie qui ne remédia point à la situation de l'entreprise. « Toutes mes ressources, qui n'étaient que momentanées, dit-il, achevèrent de me convaincre qu'il était impossible qu'un Opéra se soutint dans la province. Alors j'en fis solliciter la suppression et elle me fut accordée avec la continuation de mon privilège pour la comédie et l'opéra-comique »⁷.

Passons sous silence les nombreux démêlés qu'il eut avec des Lyonnais de marque, et qu'il nous conte avec une verve amusante⁸ ; bref, pendant quelques mois il s'occupa activement de sa direction, faisant jouer à Lyon un assez grand nombre de pièces du répertoire classique. Mais après un an de direction, Monnet était endetté de 35.000 livres, et son avocat pouvait dire que ses déboires financiers l'avaient obligé de substituer à son ancienne devise : *Movet, Mulcet, Monet*, celle-ci, moins heureuse : *Flet, Tædet, Pænitet* ! Aussi

7. *Mémoires*, ch. IX.

8. Il eut également des embarras avec une actrice venue de Grenoble, Mlle Duval, qui refusait de jouer dans les comédies et les opéras comiques.

fut-il fort aise d'obtenir du ministre la promesse de remplacement de M. Berger, alors très gravement malade, à la tête de l'Opéra. Il mit ordre à ses affaires à Lyon et partit pour Paris, en prenant la route de Moulins.

Loin de donner son appui à Monnet, le prévôt des marchands, M. de Varax, avait cherché à lui rendre la tâche malaisée ; il le fit remplacer volontiers par un jeune acteur, nommé Dubus, connu sous le nom de Préville. Ce Préville dirigea pendant plus de quatre ans la scène lyonnaise ; il fit — avec plus de succès — la réforme tentée par Monnet et qui consistait à mêler la comédie à l'opéra. De 1746 à 1750, on n'a pas de traces des pièces jouées ; on connaît seulement une ordonnance du duc de Villeroy, datée du 7 juin 1746, relative à l'ordre et à la tenue des spectacles. La situation financière du théâtre fut améliorée grâce à l'attribution par le Consulat, en 1748, d'une subvention annuelle de 5.000 livres.

L'année 1750 fut brillante : la saison de comédie ouvrit le 6 avril et, jusqu'à la fin de l'année, il y eut environ quatre représentations par semaine. Les *Affiches de Lyon*, dont le volume consacré à 1750 nous a été heureusement conservé, nous donnent, semaine par semaine, la mention des pièces jouées. On constate que la « comédie » proprement dite jouit de la plus grande faveur : en général, le spectacle comprend deux pièces : une « comédie » et une « petite comédie » (celle-ci en un acte) ; quelquefois une tragédie et une petite comédie ; plus rarement un opéra. Souvent la représentation s'agrémentait de ballets et de pantomimes ; des voltigeuses vénitiennes, très en vogue à cette époque, font alterner leurs exercices avec les comédies⁹.

9. Parmi les danseurs que nous signalent les *Affiches*, on voit revenir très souvent le nom de Noverre et de la demoiselle Camargo. Noverre surtout remporta à Lyon des succès continus.

Point de semaine que l'on ne joue une ou plusieurs pièces classiques : Molière, surtout, revient souvent sur l'affiche, avec *Amphitryon* (10 mai), *les Femmes savantes* (26 mai et 10 septembre), *le Médecin malgré lui* (29 mai et 1^{er} octobre), *l'Etourdi* (14 juin), *les Fourberies de Scapin* (16 juin et 23 juillet), *les Précieuses ridicules* (19 juin, 18 octobre), *Tartuffe* (10 avril et 20 septembre), *l'Ecole des Femmes* (28 avril), *le Misanthrope* (14 juillet, 6 octobre), *l'Ecole des Maris* (28 juillet, 1^{er} octobre), *l'Avare* (25 août, 3 septembre), *le Mariage forcé* (23 octobre), *le Festin de Pierre* (29 novembre), *Georges Dandin* (17 décembre).

De Corneille, nous trouvons à plusieurs reprises *le Menteur* (9 avril, 9 août, 29 décembre), *Horace* (les Horaces et les Curiaces), *Cinna* (1^{er} mai), *Rodogune* (7 et 21 août). Racine tient une place plus importante avec *Andromaque*, *Britannicus*, *Mithridate*, *Iphigénie*, *Phèdre et Hippolyte*, *Athalie*, et surtout *Bajazet*, qui est représenté les 18, 23, 25 octobre et le 6 novembre).

Mais la faveur du public va visiblement vers des pièces plus modernes, vers le théâtre contemporain. *Le Joueur*, de Régnard, est donné à trois reprises, les 5 mai, 4 août, 21 décembre ; le même auteur voit représenter *les Ménechmes* (23 avril, 16 juillet), *les Folies amoureuses* (30 avril, 2 juillet, 8 novembre), *le Retour imprévu* (9 avril, 30 juillet), *Démocrite* (7 avril, 9 juillet, 8 novembre). Dancourt paraît avec *l'Eté des Coquettes* (8 septembre), *les Vendanges de Suresnes* (20 et 30 août), *les Bourgeoises à la mode* (26 juillet, 1^{er} décembre), enfin *le Chevalier à la mode* (30 juillet). Voici Le Sage, avec *Crispin rival de son maître* (12 avril, 7 août, 19 novembre), et *Turcaret*, qui a également trois représentations (21 mai, 12 juillet, 26 novembre). Voici encore Destouches avec *le Philosophe marié*, qui a quatre représentations (16 avril, 11 juin, 19 juillet, 17 novembre), et *le Glorieux*, natu-

rellement, (26 avril, 9 juin). *Le Méchant*, de Gresset, est joué le 31 mai. Dufresny est au répertoire avec *l'Esprit de Contradiction*, *Attendez-moi sous l'Orme* et plusieurs autres pièces. Marivaux remporte toute l'année de grands succès, avec *l'Epreuve* (15 novembre), *la Surprise de l'Amour* (6 septembre), *la Mère confidente* (27 décembre) et surtout *le Jeu de l'Amour et du Hasard*, qui est joué le 28 juin, le 4 octobre, le 19 novembre¹⁰.

Pour la tragédie, Voltaire occupe une place importante : on joue à plusieurs reprises *Œdipe*, *Zaïre*, *Alzire*, *Mahomet*. On donne aussi sa comédie *l'Enfant prodigue* (27 septembre, 10 novembre). Son rival, Crébillon, n'est point négligé : on joue deux fois *Electre*, deux fois *Rhadamiste* et *Zénobie*.

Le fait le plus saillant de l'année est peut-être le succès de la comédie larmoyante : Nivelles de la Chaussée occupe souvent l'affiche : on donne de lui *Mélanide* (21 avril, 12 juin), *l'Ecole des Mères* (4 mai), *la Gouvernante* (14 mai), *la Fausse Antipathie* (2 juillet). *Le Préjugé à la mode* est représenté le 14 avril et le 3 novembre et connaît un gros succès. L'auteur du *Journal des Nouvelles de Paris* (1734-1738) avait écrit à la date du 28 février 1735 : « On continue à la Comédie-Française de donner *le Préjugé à la Mode*, dont le succès est un vrai préjugé. Les Italiens viennent de donner une nouveauté qui a pour titre *les Ennuys du Carnaval*, assez bien écrit. Cela ne ferait pas grand effet à Lyon. Mais *le Préjugé à la Mode* y prendrait beaucoup, car nos Lyonnaises aiment beaucoup à être aimées de leurs maris »¹¹.

Quinze ans plus tard, ces lignes devaient se vérifier : on se pressait à la représentation du *Préjugé à la Mode* et le succès de cette comédie sentimentale qui faisait pleurer d'atten-

10. *Les Affiches* nous disent que la femme de Prévilles jouait dans ces comédies « les rôles d'amoureuse ».

11. Voir *Revue du Lyonnais*, t. VI, 4^e série, Juillet 1878, p. 34.

drissement était un signe des temps : le « drame » pouvait paraître : en province comme à Paris, il susciterait l'enthousiasme ¹².

Préville, qui avait si bien réussi à Lyon, partit pour Paris en 1753 ; il devait obtenir dans la capitale un succès prodigieux.

« Dès lors, il n'appartint plus à la ville de Lyon, mais pendant les trente-trois ans qu'il passa encore au théâtre, il reparut à plusieurs reprises sur la scène qu'il avait formée » ¹³.

L'année suivante, fut commencée, sous la direction de l'architecte Soufflot, la construction d'un nouvel Opéra ; beaucoup d'argent était entré, en 1751, dans la caisse du Consulat ; on pouvait donner à la ville de Lyon un théâtre digne d'elle ¹⁴. Soufflot reçut 6.000 livres « pour ses frais de plan et

12. Citons encore, parmi les auteurs qui furent joués à Lyon en cette année 1750 : Montfleury, *la Fille capitaine* ; La Thuillère, *Crispin bel esprit* ; Hauteroche, *Crispin médecin, le Cocher supposé*, etc...

13. Emm. VINGTRINIER, *op. cit.*, p. 20.

14. Cf. lettre du duc de Villeroy au Ministre Bertin sur la nouvelle salle des spectacles, 21 juin 1754, original signé, in-4°. *Manuscrits de la Bibliothèque de la Ville*, fonds Coste 1064.

— Sur ce nouveau théâtre, cf. A. SALLÈS, *le Grand-Théâtre et le public lyonnais*, 1923 :

« A toutes les époques, le théâtre a tenu une grande place dans les préoccupations de notre population. La salle que Soufflot avait édifiée en 1754 sur le même emplacement (que l'actuelle) et que l'administration municipale n'a acquise, en 1825, que pour la démolir, était fort admirée pour l'harmonie et l'élégance de ses proportions et sa disparition n'a pas rencontré que des approbateurs ». M. A. SALLÈS ajoute : « Déjà les Lyonnais étaient fiers de leur théâtre, s'attachaient à en maintenir l'importance, se montraient jaloux de lui conserver un niveau artistique aussi élevé que possible. Autrefois, plus encore même qu'aujourd'hui, les représentations étaient régulièrement suivies par une clientèle assidue et fidèle. La société bourgeoise le fréquentait volontiers à condition d'être remarquée ».

— Des manuscrits de la Bibliothèque de la Ville nous conservent la protestation d'un « groupe de citoyens de la ville de Lyon à M. le Duc de Villeroy contre le projet d'édification de la nouvelle salle dans le

de dessinature ». A la suite d'une délibération du Consulat, en date du 4 mars 1754, ce nouveau théâtre fut bâti non pas sur l'emplacement de l'ancien, ce qui eût eu pour effet de supprimer le spectacle pendant toute la durée des travaux, mais dans la partie orientale du jardin attenant à l'Hôtel de Ville; aucune acquisition de terrain ne fut ainsi nécessaire et les frais de construction devaient être en partie couverts par le produit de la vente de l'ancienne salle.

La première pierre fut posée le 17 octobre 1754 et l'inauguration eut lieu moins de deux ans après, le 30 août 1756¹⁵; à cette occasion, Mlle Clairon vint jouer Agrippine dans *Britannicus*, et Idamé dans *l'Orpheline de la Chine*¹⁶. Des acteurs renommés la suivirent : Lekain, Brizard, François Augé, Grandval¹⁷.

En marge du spectacle public, il y eut, entre 1756 et 1760, des représentations dramatiques... chez des religieux. Nous savons, en effet, qu'au début de 1757 les capucins du Grand Couvent jouèrent pendant trois jours de suite *les Fourberies de Scapin*¹⁸. Dans des *Réflexions morales, politiques et littéraires*

jardin de l'Hôtel de Ville ». Cette protestation ne concerne que l'emplacement choisi : on jugeait le quartier des Terreaux trop éloigné et le terrain précieux et trop cher. Les signataires de la pétition proposaient l'ancien logement du Gouverneur, situé au centre de la ville (M^{ss} Fonds Coste, 50).

15. Cette salle eut 71 ans d'existence ; elle fut détruite en 1828.

16. *Archives du Rhône*, t. XIII, p. 437.

17. Brizard fut peu après, sur les instances de Mlles Dumesnil et Clairon, engagé à la Comédie-Française. Sur le séjour de Grandval, acteur vieilli à Lyon, cf. les *Mémoires secrets* de BACHAUMONT qui s'expriment avec désinvolture sur son compte : « Le sieur Grandval, après avoir fait les beaux jours de la scène française, a insensiblement perdu toute sa célébrité et s'est vu forcé de disparaître tout à fait à Pâques dernier. Pour mettre le comble à ces humiliations, il vient de s'enrôler dans la troupe de Lyon et terminera probablement ainsi sa malheureuse carrière ».

18. *Les Nouvelles Ecclésiastiques* nous renseignent sur ces représentations et contiennent une page qui ne manque pas d'intérêt dans son

sur le théâtre, l'abbé de la Tour nous apporte le couplet suivant qui concerne vraisemblablement ces représentations et d'autres de la même époque :

Nous jouons des comédies	Je brille dans le tragique,
Dans l'enclos de nos maisons	Frère Duc dans le comique.
Et même des tragédies	Veut-on des bons Arlequins ?
Mieux que Molière et Baron.	Que l'on vienne aux Capucins.

o

En 1761, le sieur Breton, qui dirigeait le Théâtre depuis le départ de Préville, fut remplacé par Rosimond, qui garda la direction jusqu'en 1764.

En février 1761, les comédiens ordinaires du duc de Villeroy donnèrent le *Père de Famille* de Diderot. La pièce obtint un succès aussi grand qu'en avait obtenu onze ans plus tôt le *Préjugé à la Mode* : on goûta vivement la « sensibilité » dont elle était imprégnée ; les *Affiches de Lyon* — édition

mélange d'indignation et d'ironie ; nous en citons quelques lignes :

« Les Jésuites donnent le ton partout... Ceux du Grand Couvent de Lyon jouèrent trois jours de suite, au commencement de l'année courante, les *Fourberies de Scapin*, comédie de Molière, si excessivement bouffonne et indécente que M. Despréaux, dans son *Art poétique*, l'a aussi ingénieusement que justement critiquée par ces deux vers : « Dans ce sac ridicule, etc... ».

« Ces comédiens, d'une si singulière espèce, avaient invité leurs amis à ce spectacle et aussi leurs confrères du second Couvent appelé « du petit Forêt », dont le gardien s'absenta exprès, dit-on, pour n'y pas paraître. Le rôle de Scapin était rempli avec beaucoup d'intelligence par le P. Joachim de Lyon. Les rôles de femmes étaient exécutés par des capucins... leur barbe était un inconvénient, mais on y avait remédié par des bourses de taffetas couleur de rose, qui renfermaient précisément le menton et la barbe. Ils avaient demandé des habits de théâtre chez la Directrice des spectacles publics, mais elle les avait refusés et ils en louèrent chez un fripier. Leur théâtre était dressé dans le fond de leur bibliothèque, précisément au-dessus de leur chœur. Enfin, il y eut à ce spectacle une danse d'Arlequin, exécutée avec beaucoup d'agilité par un de ces Révérends Pères » (*Nouvelles Ecclésiastiques* du 7 août 1757, p. 130).

transformée de celles que nous avons utilisées pour l'année 1750 et dont nous possédons la collection de 1761 à 1770 inclus — nous donnent de la représentation le compte rendu suivant :

« Les comédiens ordinaires de Mgr le duc de Villeroy ont donné, vendredi dernier, pour la première fois et hier pour la seconde, *le Père de Famille*, comédie de M. Diderot. Ce chef-d'œuvre qui, à la lecture, a toujours affecté les cœurs véritablement sensibles, n'a rien perdu à la représentation. Nous osons même dire qu'il y a gagné tout ce que l'action d'un jeu noble et ingénieux peut donner d'avantage sur la froideur de la lecture, et les applaudissements dont la salle a retenti sont un témoignage sûr de la vive sensation qu'elle a produite dans l'âme des spectateurs. On doit rendre, en effet, cette justice à tous les acteurs qu'ils l'ont jouée avec une intelligence admirable et avec ce ton de la vraie nature qui caractérise la pièce elle-même »¹⁹.

Les mêmes *Affiches de Lyon* nous donnent, à la date du 6 mai 1761 — quelques semaines après le succès du *Père de Famille* —, une page qui constitue un document intéressant au double point de vue de la mise en scène et de la critique dramatique de plus en plus férue de sensibilité larmoyante : « Le théâtre de Lyon, lisons-nous, va voir renaître les jours brillants du célèbre Noverre. Les ballets vont reprendre leur éclat, sous la direction de Saint-Hus, déjà connu et applaudi dans la capitale. Ce maître de ballets débuta vendredi dernier par *la Mort d'Orphée* ou les *Fêtes de Bacchus*, ballet héroïque

19. *Affiches de Lyon*, 11 février 1761. Cette feuille est hebdomadaire. Elle est très avare de renseignements sur le théâtre ; en revanche, elle donne régulièrement l'indication de tous les livres nouveaux en vente chez les principaux libraires. Elle donne aussi le compte rendu des concerts. Son titre complet est : *Affiches, annonces et avis divers de Lyon*.

qui a été reçu avec tant d'accueil à Paris. Les spectateurs en ont été infiniment flattés...

« On aperçoit aux deux côtés du fond du théâtre des montagnes séparées par un vallon délicieux orné de quelques arbres qui laissent voir l'Ebre dans l'enfoncement. Orphée, assis nonchalamment sur un lit de gazon enchante, par les sons de sa lyre, tout ce qui est autour de lui. Les animaux les plus féroces sont adoucis par l'harmonie de son jeu... Orphée finit par un morceau lugubre qui exprime les regrets qu'il a de la perte de sa chère Eurydice. Les animaux *attendris* inclinent leurs têtes ; les montagnes et les rochers *se fendent*, les arbres *laissent tomber des pleurs* que l'Aurore avait au matin répandues sur leurs feuilles ; *toute la nature s'intéresse* à la douleur d'Orphée. Les seules Bacchantes sont insensibles à ses sons ; elles le soupçonnent de mépris pour elles ; elles ont juré sa perte ; elles descendent du haut des montagnes, tenant un thyrses d'une main et un tambour de l'autre. Elles se jettent sur lui pour le frapper, mais Orphée enchaîne leur rage par la mélodie de ses sons... ». Et la description se poursuit pendant deux colonnes ; sans doute la légende prête à Orphée le don d'attendrir toute la nature, mais le critique théâtral insiste visiblement et avec complaisance sur le côté sentimental de la scène et sur les attitudes qui expriment des émotions attendries ; c'est là un trait significatif du goût général qui commence à envahir le public à cette époque.

Le 16 juin de la même année, les *Affiches de Lyon* donnent un compte rendu d'une *Lettre à Mlle Clairon, actrice de la Comédie-Française, au sujet d'un ouvrage écrit pour la défense du théâtre* (à Lyon, chez Geoffroy-Régnauld). L'auteur de cette lettre, qui est un Lyonnais, croit que le théâtre *doit être utilisé pour des fins morales* ; il propose sagement « les moyens de réformer les troupes de comédiens et de purger le théâtre de ces pièces dont les obscénités font rougir la pudeur et qui

en interdisent l'entrée aux âmes honnêtes » (*sic*). Selon lui, le théâtre doit être « l'école des mœurs », et l'on n'y doit donner que « des pièces morales où tout le monde viendrait écouter des leçons de sagesse et apprendre à devenir meilleur ».

Une page plus significative encore sur le goût du siècle nous est donnée à l'occasion d'une pièce intitulée *l'Humanité ou le Tableau de l'Indigence*, jouée sous l'anonymat, en juillet 1761²⁰. *Les Affiches* publient une lettre adressée à « MM. les Directeurs des spectacles de Lyon ; on aura par les lignes suivantes une idée de l'enthousiasme lyrique que suscita la représentation de cette pièce sentimentale et moralisatrice :

« Quel ouvrage, Messieurs, que ce *Tableau de l'Indigence* ! Ouvrage anonyme, mais, si mon cœur ne me trompe, fait pour être avoué par nos plus grands écrivains... Quelle tendre émotion cette pièce répand dans l'âme ! Quelles douces larmes elle arrache ! on ne se les reproche point ; elles ne coûtent rien à la vertu. Quel tissu, quel vaste champ de réflexions neuves et sublimes ! Quels préceptes, quelles leçons de grandeur d'âme et de sensibilité ! Quelle noblesse, quelle énergie de style, quelle variété, quel choix de peintures et de caractères !

« C'est un chef de famille coupable, il est vrai, mais plus malheureux encore, parce qu'il n'aurait point manqué aux lois dans un moment de délire, s'il n'eût été la première victime de l'injustice et s'il eût pu, à l'exemple des témoins et des instruments de ses malheurs, cesser d'être homme, *cesser d'être père*.

20. Pièce anonyme attribuée à Randon de Boisset ; c'est un des drames les plus faibles de l'époque. M. F. GAIFFE croit, après ASSÉZAT, que ce serait, non une imitation, mais une parodie de Diderot, tant l'expression de la sensibilité est poussée au ridicule (Cf. GAIFFE, *le Drame en France au XVIII^e siècle*, p. 162). Les Lyonnais ne semblent pas avoir pris cette pièce pour une parodie !

« C'est un enfant de la plus belle espérance qui, déplorable proie de la douleur et de la faim et ne justifiant par là que trop ce père infortuné, souffre avec toute la sérénité d'un ange et meurt avec toute la constance d'un sage ;

« C'est une femme du peuple dont l'âme noble fait la censure du vulgaire des riches ;

« C'est une jeune personne qui, pour être tributaire de l'amour, n'en est pas moins, quoique dans les situations les plus critiques, un modèle de sagesse et de piété filiale ; toujours tendre et passionnée, mais toujours fidèle à la pudeur, à la bienséance, toujours maîtresse d'elle-même, toujours soumise à l'auteur de ses jours, ne souffrant que de leurs maux et ne regrettant de sa fortune passée que les secours qu'elle y puisait pour les malheureux ;

« C'est une troupe de suppôts de justice pour la première fois de leur vie rendus sensibles jusqu'aux larmes ;

« C'est une femme, épouse et mère dans toute l'étendue des fonctions qu'imposent ces titres sacrés...

« C'est un vieillard vénérable...

« C'est un magistrat qui met au rang de ses premiers devoirs celui de sa charge, digne fils et délices d'un tel père, et, non moins vertueux, non moins magnanime, les passions les plus chères au cœur de l'homme, les affections les plus nobles et les mieux senties, je veux dire l'amitié la plus ardente, la reconnaissance la plus juste, le plus pur, le plus vif, le plus légitime amour, il subordonne, il immole tout à la justice !

« C'est enfin le tableau d'un Souverain vraiment fait pour l'être, etc... »²¹.

Il nous a semblé utile de citer cette page étourdissante, qui, par le débordement des épithètes laudatives, par l'emploi du vocabulaire intégral où s'exprimait la sensibilité du temps,

21. *Affiches de Lyon*, 22 juillet 1761.

nous permet de constater quel succès devait remporter à Lyon le drame bourgeois après 1760.

c

Rosimond, qui se révéla directeur fort médiocre, ne demeura que trois ans à la tête du Théâtre de Lyon ; il fut remplacé en 1764 par Mme Destouches-Lobreau, qui avait été directrice du théâtre de Bordeaux. Cette dame, qui ignorait remarquablement l'orthographe²², n'était pas, pour cela, dépourvue d'esprit d'initiative et d'activité. Pendant dix-neuf ans, elle exerça ses fonctions et, grâce à elle, la scène lyonnaise connaîtra de beaux jours ; on y applaudira souvent des auteurs de mérite. Mme Destouches-Lobreau vit grandir sous ses yeux trois talents dramatiques, Fleury, Larive et Mlle Sainval²³.

22. Cf. une lettre amusante, reproduite par E. VINGTRINIER, *op. cit.*

23. Sur Fleury, Cf. *Mémoires de Fleury*. Ces mémoires, sans doute apocryphes et composés par J.-B. LAFITTE en 1835-1873, nous donnent néanmoins des renseignements utiles sur la directrice et le public lyonnais ; nous y lisons notamment : « Mme Lobreau m'accueillit comme une directrice accueille un comédien utile et le public de Lyon ni trop mal, ni trop bien, en public qui attend. Terrible parterre que celui de la seconde ville du royaume ! La directrice de ses plaisirs dramatiques avait fort à faire... ; elle tenait le sceptre d'une main ferme autant qu'habile : sous son règne, le théâtre de Lyon pouvait rivaliser d'éclat et de magnificence avec les plus brillants de la capitale. C'était un véritable monarque ; sa passion dominante était le commandement ».

Mlle Sainval, l'aînée, remporta plus tard de grands succès à Paris. Jean Mauduit, dit Larive, vint à Lyon en 1757 (Cf. ses *Réflexions sur l'Art dramatique*, qui contiennent le récit d'une entrevue qu'il eut à Lyon avec Lekain). En 1773, Voltaire lui écrivit pour lui dire que s'il jouait le rôle de Teucer, il ferait pour l'entendre le voyage de Ferney à Lyon (lettres des 7 mai et 7 août 1773). Son succès fut vif et durable ; le 1^{er} juin 1779 on lut en plein théâtre des vers dithyrambiques à son adresse. En mai 1779 il revint jouer à Lyon pendant quelques jours ; il doublait Lekain et le remplaça.

Sur l'état du théâtre lyonnais au début de cette brillante période, un document utile nous est offert sous la forme d'une *Réponse d'un habitant de Chaillot à la lettre d'un Lyonnais à un Parisien* (de Chaillot, 12 août 1766).

L'auteur de cette lettre dit avoir constaté avec plaisir, d'après ce que lui a écrit son ami, que « le préjugé ridicule que nous conservons encore pour un des plus beaux arts, s'effaçait tous les jours et que, dans la province, on daignait s'occuper des gens qui concourent à nos plaisirs ». Il souhaite que des acteurs célèbres aillent jouer plus fréquemment en province. Il parle ensuite de Mlle Sainval qui, pour débiter à Paris, a joué le rôle de Zaïre, en outrant son personnage, pense-t-il. « Mlle Sainval a été admise à Paris à un examen plus sévère que celui que MM. les Lyonnais qui la regardaient comme leur ouvrage » ; il la loue néanmoins dans *Alzire*. Il regrette que le départ de Sainval ait fait décroître à Lyon la place éminente de la tragédie au profit du drame et surtout de l'opéra : « Privés de Mlle Sainval, par conséquent d'une moitié de vos ressources tragiques, vous avez été obligés de renoncer aux chefs-d'œuvre de votre théâtre et Thalie, trop souvent larmoyante, a remplacé Melpomène... Je n'exclus point les genres, mais je les range à leur place. Je préférerais toujours un superbe tableau de Carle Vanloo à un portrait de Latour... Qu'on me cite les effets et l'utilité de l'opéra-bouffon ?... ».

Le correspondant lyonnais avait sans doute donné des renseignements assez précis sur le théâtre et les comédiens, car le Parisien répond :

« L'article de Mlle Sainval n'est pas le seul de votre lettre qui m'ait intéressé ; je connais quelques-uns de vos acteurs... Je sais qu'à Lyon le spectacle est aimé, que les affaires n'étouffent point le goût des plaisirs. Vous me parlez d'une actrice charmante qui vous dédommage de la perte de votre bien-

aimée (Sainval) : craignez que Paris ne vous l'enlève. Notre droit est incontestable sur les sujets qui se distinguent le plus dans la province... *Lyon est le berceau de plusieurs excellents comédiens ; les talents y sont aimés, accueillis ; l'enthousiasme y est peut-être un peu trop exclusif, mais je préfère cet excès à celui de l'indifférence.....* Félicitez-vous, Monsieur, d'habiter une des plus belles villes du Royaume, de voir représenter nos chefs-d'œuvre sur un des plus beaux théâtres de l'Europe et de ne pas risquer d'être écrasé par les voitures en sortant de rire aux excellentes pièces de Molière ou de sourire aux opéras que nous appelons comiques. Encouragez vos acteurs quand ils promettent ou qu'ils ont du talent ; gardez-les, si vous pouvez, car ils sont rares, et déchirez ce bandeau que l'ignorance ou la sottise s'efforcent de défendre contre la saine raison ²⁴.

24. Bibliothèque de la ville de Lyon, fonds Coste, *Réponse d'un habitant de Chaillot à la lettre d'un Lyonnais à un Parisien*. De Chaillot, le 22 août 1766, in-8, 16 pages. Cf. Brochures et traités relatifs aux théâtres de Lyon, dans le catalogue de la Bibliothèque Coste.

— Le catalogue de la Bibliothèque lyonnaise de Coste, rédigé et mis en ordre par Aimé VINGTRINIER (Lyon, Louis Perrin, 1853), nous offre des renseignements intéressants sur l'histoire du théâtre lyonnais. Il renferme une nomenclature de pièces jouées au Collège de la Trinité où, jusqu'en 1754, les rhétoriciens représentèrent des tragédies et même des comédies-ballets. Nous relevons, pour la période qui nous intéresse : 1741 (27 et 28 mai), *Herménégilde*, tragédie ; 1751 (5 et 6 juin), *Agathocle*, tragédie ; 1754 (8 et 9 juin), *Titus ou la ruine de Jérusalem*, tragédie ; *L'École des malheureux*, comédie-ballet. Le catalogue Coste contient aussi, sous le titre « Pièces du répertoire lyonnais », la nomenclature de nombreuses pantomimes, de ballets-pantomimes et de comédies-ballets donnés de 1740 à 1789. Cf. la rubrique « Pièces de théâtre : sujets lyonnais » — de peu d'intérêt d'ailleurs — et la rubrique, « Pièces d'auteurs lyonnais », où nous relevons : *le Retour d'Apollon au Parnasse ou les Muses*, divertissement de début (par M...), sans date ; *Caquaire*, parodie de Zaïre, en 5 actes et en vers, par M. de Vessaire (Comberousse), très grossière, sans date ; *les Sabots*, opéra comique en 1 acte, mêlé d'ariettes, par MM. C... et Sedaine, représentée pour la première fois par les comédiens ordinaires du Roi à Paris le 26 octobre 1768 ; *Adèle de Ponthieu*, ballet héroïque de Noverre, 4 actes, Lyon 1787.

La vogue du « drame » fut une des manifestations de la lutte que « la saine raison » et « la philosophie » menaient alors contre « l'ignorance, la sottise » et les préjugés.

Quels furent les « drames » que l'on représenta sur le théâtre lyonnais ? Nous n'avons sur ce sujet que des renseignements incomplets, mais suffisants, toutefois, pour nous permettre de constater que Lyon a tenu, de 1760 à 1789, sous ce rapport, une place fort honorable. « La province, dit M. Félix Gaiffe, avait devancé Paris dans le goût du drame ; d'Arnaud et Mercier étaient ses fournisseurs attitrés²⁵. Dans une lettre adressée au *Journal de Paris*, Mercier écrit : « Je ne conteste point à M. de La Harpe ses grands succès sur les théâtres de la capitale; qu'il me laisse mes obscurs succès de province qui ne peuvent nuire à sa renommée de Paris ». On sent la modestie ironique de l'homme dont les triomphes ne sont point si méprisables »²⁶. Lyon fut une des villes de province où le drame fut le plus largement goûté.

Le 3 juin 1768, Mme Lobreau fait jouer une pièce qui, non seulement prétend démontrer, comme tous les drames, une

25. Cf. LA HARPE, *Correspondance littéraire*, lettre VIII ; il les appelle des dramatiques de la province.

« A l'égard de M... et de D... on peut les nommer les dramatiques de la province. Nul n'a fait plus de drames que ces deux auteurs et il n'y en a pas un seul qui ait pu être joué à Paris. J'avoue que je ne connais guère de ceux de M... que les noms ; je n'ai jamais pu les lire ; ce sont des déclamations ou des platitudes, excepté *Jean Hennuyer*, sujet très beau, qu'il a noyé dans un long bavardage, mais qui offre des moments de grand intérêt et qui méritait une meilleure plume. Au surplus, cet auteur s'est voué exclusivement aux drames en prose... Les drames de D... sont tous en vers et n'en valent pas mieux. Le seul qu'on ait lu est le *Comte de Comminge*, sujet qui excita beaucoup la curiosité, à cause du roman de ce nom, connu pour un ouvrage très intéressant... A l'égard des autres drames de D... on en connaît à peine les titres dans la bonne compagnie de la capitale ; mais tout cela est fort loué dans les journaux et acheté dans les villes de province, en Allemagne et aux colonies ». (LA HARPE, *Corresp. littéraire*, lettre VIII, pp. 68, 69, 1775).

26. F. GAIFFE, *le Drame en France au XVIII^e siècle*.

importante vérité morale, mais qui est considérée comme subversive et que la Sorbonne a proscrite : c'est *Ericie ou la Vestale*, qui représente la vie monastique sous des couleurs effrayantes (même thème que dans *la Mélanie* de la Harpe). Le succès fut grand, et même la pièce fit scandale au point que le prévôt des marchands fut obligé d'interrompre le cours de la représentation, en présence des clameurs que soulevaient certains passages particulièrement hardis.

La même année, au mois de janvier, on avait joué chez M. le duc de Villeroy (car, ainsi que nous le verrons plus loin, les théâtres de société étaient fort répandus à cette époque) un autre drame, *l'Honnête Criminel ou l'Amour filial* (5 actes en vers, par Fenouillot de Falbaire²⁷). Cette pièce, qui met en scène le protestantisme persécuté, fut représentée après Lyon sur la plupart des théâtres de province, mais dut attendre le 4 janvier 1790 pour être jouée sur la scène du Théâtre-Français.

o

Le théâtre de société fit fureur à Lyon pendant les vingt années qui précéderont la Révolution : c'est sur un théâtre de société que fut représenté le *Pygmalion* de J.-J. Rousseau, en 1770 : la représentation eut lieu à l'Hôtel de Ville, chez M. La Verpillière, prévôt des marchands ; après cette représentation mémorable, la scène lyrique de Rousseau et d'Horace Coignet fut jouée dans de nombreux salons ; ainsi l'intendant Jacques de Flesselles la donna pendant l'été qui suivit, dans son château de Longchêne, près de Saint-Genis-Laval, à une dizaine de kilomètres de Lyon²⁸.

27. Cf. *Affiches de Lyon*, 20 janvier 1768 ; ce drame fut en vente chez Jacquenod, libraire.

28. Sur l'histoire de la représentation de *Pygmalion* et les diverses questions que pose cette œuvre, ainsi que sur le séjour de Rousseau à Lyon en 1770, cf. notre étude en préparation, *Rousseau à Lyon*.

« Le goût de la comédie régnait dans le grand monde et des mères, comme Mme de Sabran, donnaient à leurs enfants pour professeurs Larive et Mlle Sainval²⁹ ». Les femmes jouaient un grand rôle dans ces représentations privées ; ainsi chez les La Verpillière, ce fut Mlle de Fleurieu qui tint le rôle de Galatée, dans *Pygmalion* ; cette même dame remplit le rôle principal dans *Mélanie*, de La Harpe, qui fut jouée également à l'Hôtel de Ville, en présence de Rousseau³⁰. *Mélanie* fut reprise et jouée avec *Pygmalion* chez l'intendant de Flesselles, quelques mois après.

En novembre 1773, pour l'arrivée à Lyon de la jeune comtesse d'Artois, qui venait de se marier, on joua *la Partie de Chasse d'Henri IV*, de Collé, et *le Déserteur*, drame en 5 actes en prose de Mercier (L'action, dans *le Déserteur*, se passe dans une petite ville d'Allemagne, située à la frontière française ; la pièce est d'une abondante sentimentalité : on y trouve un « brave jeune homme », un « digne père », une « famille respectable », on y verse des « torrents de larmes » ; l'auteur, à l'instar de Diderot, est prodigue d'indications scéniques³¹.

Parmi les autres pièces qui furent jouées à Lyon, nous devons faire une place aux œuvres de Marsollier des Vive-tières. On joua de lui *Céphise* (1783), représentée en présence de l'archiduc et de l'archiduchesse de Milan, avec, comme acteurs, Mlles Valville et Francheville, Collot d'Herbois, Chevalier, Restier³² ; *la Confiance trahie* (1 acte, 1784)³³ ; *Norac et Javolci* (3 mars 1785). Cette dernière pièce

29. E. VINGTRINIER, *op. cit.*

30. A ceux qui lui demandaient s'il était content, Rousseau répondit : « Voyez, j'ai mon habit tout trempé de larmes ».

31. Cf. Petite chronique lyonnaise, *Revue du Lyonnais*, 2^e série, t. II.

32. Cf. *Journal de Lyon*, 8 janvier 1784. On signale également *Nina*, comédie mêlée d'ariettes (*Journal de Lyon*, 20 décembre 1786).

33. Cf. F. GAIFFE, *op. cit.*, *Index des drames joués*, p. 557 et suiv. *La Confiance trahie* est une petite comédie tirée en partie d'une pièce

mérite une mention spéciale : Marsollier y voulut représenter un épisode de la vie aventureuse de Beaumarchais : il nous dit, dans l'Avertissement : « On a pensé que cette ville (Lyon) verrait avec plaisir sur son théâtre un trait de la vie de M. C... de B...³⁴ qui fait honneur à son cœur et semblait déjà annoncer tout ce qu'on devait attendre de sa *sensibilité* ». Il s'agit de certain démêlé qu'eut Beaumarchais en Espagne où il s'était rendu pour venger sa sœur séduite par un aventurier. Norac (anagramme de Caron), gentilhomme français, défend sa sœur cadette, Dona Maria, qui vient d'être abandonnée par Javolci « auteur estimé à Madrid, garde des archives du roi d'Espagne, jeune homme plein d'esprit, mais faible et ambitieux ». Ce Javolci est aimé avec passion par une « fille sans fortune », Laurence, qui l'empêche de tenir la parole qui le lie à Dona Maria. Finalement, grâce à l'intervention de Dorville, négociant français, ami de Norac, et surtout de M. Lawh, ministre retiré, Norac obtient justice et Javolci est banni. Il y a dans cette pièce tous les oripeaux de la sensibilité du siècle, des appels enflammés à la « vertu », à l'« humanité » ; ainsi à l'acte II, comme Dorville conseille à Norac de se méfier des « ministres injustes et prévenus », celui-ci répond : « Eh ! ne sont-ils pas nés *sensibles* ? Croyez-vous qu'il

anglaise traduite par Mme Riccoboni et appelée *la Façon de se fixer*. M. F. GAFFE cite encore, parmi les pièces qui furent jouées à Lyon : *le Chevalier sans peur et sans reproche ou les Amours de Bayard*, comédie héroïque en 3 actes, Lyon 1789 ; *Sargines ou l'Elène de l'Amour*, comédie en 4 actes mêlée de musique, par Monvel, musique de Daleyrac, 1789 ; *le Paysan magistrat ou Il y a bonne justice*, comédie en 5 actes par Collot d'Herbois ; *l'Ecole des Frères*, comédie en 2 actes par Ponteuil, 1792. — Nous pouvons ajouter *le Séducteur*, pièce en 5 actes et en vers du marquis de Bièvre. Moitié drame, moitié comédie, cette pièce remporta, en 1783, un très gros succès à Paris ; elle fut jouée à Lyon les 8 et 11 mars 1784. *Le Journal de Lyon* remarque qu'« elle n'a pas fait tant de plaisir qu'à la capitale », que « le public a trouvé quelques scènes trop longues et a paru désirer un dénouement plus intéressant » (17 mars 1784).

34. On lit aisément CARON DE BEAUMARCHAIS.

y en ait un seul, un seul qui, voyant couler les larmes de l'infortunée, puisse y rester inexorable ? Ils aimeraient le vice qu'ils ne pourraient étouffer le caractère sacré de l'humanité... ». On y trouve des cris, des imprécations, du désespoir, des effusions véhémentes ; les personnages, sous l'effet d'une vive émotion, tiennent des propos presque incohérents (Ex. M. Lawh, III, 7 : « Rappelons mes idées... Il faut punir... Mon cœur saigne... Le malheureux Javolci... je le plains, je crois... et je sais qu'il est coupable... »). Au dénouement, alors que l'ambassadeur, circonvenu par Javolci, va condamner Norac, celui-ci arrive, soutenant sa sœur mourante et entouré de sa sœur aînée, de son domestique et de son ami : il crie au séducteur : « Barbare ! Ah ! si ton cœur était sensible, ton supplice commencerait à l'instant ! ». Bref, rien ne manque à ce drame pour en faire un chef-d'œuvre de la sensiblerie à la mode et du mauvais goût de l'époque. Les Lyonnais l'applaudirent : le *Journal de Lyon* qui, le 2 mars 1785, avait annoncé la représentation (donnée au profit des mères-nourrices), en donne, le 16 mars, un compte rendu : la feuille périodique approuve le dénouement, constate qu'il y avait « beaucoup de monde » et que la pièce obtint un « succès décidé »³⁵.

Beaumarchais, qu'on mettait à la scène sous un nom transparent, n'était point un inconnu pour les Lyonnais. Il avait choisi leur ville comme cadre d'une de ses pièces, *les deux Amis ou le Négociant de Lyon*, jouée à la Comédie-Française, le 13 janvier 1770. Cette pièce dont le personnage principal, Melac père, receveur général des fermes à Lyon, est donné comme un « philosophe sensible », n'a sans doute rien de

35. Le titre complet de la feuille est *Journal de Lyon ou Annonces et Variétés littéraires*, pour servir de suite aux *Petites Affiches de Lyon* (imprimé chez Aimé de la Roche, Lyon). Nous en possédons la collection de 1784 à 1791.

lyonnais, ni par les caractères, ni par l'atmosphère du drame; il est fort probable, néanmoins, qu'elle fut jouée dans la ville que l'auteur avait choisie pour y placer son intrigue. En 1785, à la date du 17 janvier, Beaumarchais avait écrit aux administrateurs de l'Institut de bienfaisance de Lyon³⁶; dans cette lettre, il manifestait habilement un vif intérêt pour l'œuvre des « pauvres mères nourrices », il demandait à être admis comme agrégé à l'Institut de bienfaisance; il envoyait un don de mille écus, faisait part de son projet de faire représenter son *Mariage de Figaro* au profit de l'œuvre et terminait par un éloge de l'archevêque de Lyon. Les administrateurs de l'Institut de bienfaisance, dont l'archevêque était président, lui firent, le 25 janvier, une réponse très flatteuse³⁷. Le 2 mars, le *Journal de Lyon* annonçait la vente de l'édition du *Mariage de Figaro*, conforme à l'édition originale publiée à Paris et, le 5 juillet de la même année, la première représentation du chef-d'œuvre de Beaumarchais eut lieu sur la scène lyonnaise. Voici le compte rendu que nous lisons dans le *Journal de Lyon*: « Mardi, 5 juillet, on a donné sur notre théâtre la première représentation de *la Folle Journée ou du Mariage de Figaro*. Cette comédie, attendue avec impatience, a eu tout le succès que lui assureront sur tous les théâtres ses situations comiques, les traits brillants dont elle est semée et surtout le mérite rare, qu'on n'a peut-être point assez remarqué, de la plus grande vérité dans le dialogue. Elle a eu

36. Cf. *Journal de Lyon*, 13 février 1785.

37. Il y était question des honneurs rendus à la mémoire de Rousseau « dont le plus flatteur est celui de l'enfance couvrant son tombeau de fleurs »; de Voltaire, « le front ceint de toutes les couronnes du génie », et l'on s'adressait à Beaumarchais en ces termes: « Vous, Monsieur, qui pouvez être nommé après ces grands hommes, que de douces émotions ne ressentirez-vous pas en disant: J'ai ranimé l'esprit public dans ma patrie! » Cf. *Journal de Lyon*, *ibid.*, et METZGER et VOESSEN, Lyon, de 1778 à 1788 (lettre et réponse reproduites).

quatre représentations presque consécutives, le 5, 6, 9 et 13 juillet, et nous ne doutons pas qu'elle n'en ait encore un grand nombre »³⁸.

Quant au *Barbier de Séville*, il avait été joué aussi quatre ans auparavant, le 27 juin 1781, mais avec un faible succès, semble-t-il, à cause de la médiocrité d'un des principaux interprètes. « On donnait le *Barbier de Séville*, qui fut joué indignement par le fameux Beaumesnil, qui jouait le comte ; on le hua et le siffla »³⁹.

Le théâtre lyonnais manifesta à cette époque le goût de la population pour les expériences aérostatiques de Montgolfier ; on sait que celui-ci fit, aux Brotteaux, une tentative restée fameuse, le 19 janvier 1784 ; le soir même, l'Intendant Jacques de Flesselles entra au théâtre dans sa loge, au milieu de la représentation d'*Iphigénie en Aulide* ; il était accompagné de Montgolfier. Le spectacle fut interrompu en leur honneur et le public ne modéra point son enthousiasme. Le 9 février suivant, on jouait une pièce d'actualité, *le Ballon*, « dédiée à MM. les Lyonnais amateurs de l'aérostate »⁴⁰, puis ce fut *l'Amour dans le Globe*, pièce où l'on voyait un berger et une bergère s'élevant dans un globe aérien.

D'importantes représentations furent données également à cette époque à l'occasion de visites royales ou princières qui se répétaient souvent à Lyon ; parmi les divertissements qui étaient offerts aux étrangers de marque, deux étaient, pour ainsi dire, obligatoires : la visite de la Bibliothèque de l'Ora-

38. *Journal de Lyon*, 20 juillet 1785. Il est à remarquer que l'auteur du compte rendu ne fait aucune allusion à la satire politique et sociale que renferme *le Mariage* ; il serait intéressant de connaître l'effet qu'elle produisit sur la société lyonnaise.

39. Petite chronique lyonnaise, *Revue du Lyonnais*, t. XIX.

40. *Le Ballon*, ballet-pantomime en 3 actes, par Hus-Malo. Cf. catalogue de la Bibliothèque Coste, Lyon, 1853 : « Pièces de théâtre : sujets lyonnais ».

toire et une soirée au théâtre : c'est ainsi que lors du passage du roi de Suède, Gustave III, qui voyageait incognito, en août 1784, on donna *Warwick*, de La Harpe, et *l'Amant Jaloux*⁴¹ ; le prince Henri de Prusse eut également l'honneur d'une représentation de gala ; devant l'archiduc et l'archiduchesse de Milan, on joua les tragédies de Lemierre, *Guillaume Tell* et *Barnevelt*⁴².

La plus grande variété règne alors dans le répertoire du théâtre lyonnais ; l'Opéra jouit toujours de la plus grande faveur⁴³, la tragédie classique voisine avec la comédie et le drame bourgeois. Les actrices et acteurs les plus réputés viennent à Lyon : Mme Vestris est applaudie dans les rôles de Rodogune et de Phèdre, comme dans *Gabrielle de Vergy*, de de Belloy ; Prévile se montre également avec succès sur la scène ; Mlle Sainval la cadette, qui avait déjà fait à Lyon un séjour de trois années (1773-76) et dont Mlle Clairon trouvait le talent « réel et charmant » réapparaît sur la scène lyonnaise : elle tient les rôles d'Alzire, de Chimène, de Bérénice, de Zénobie, d'Electre, d'Ariane, et remporte des succès au moins égaux à ceux de sa sœur aînée⁴⁴ ; Collot d'Herbois (dont nous reparlerons) aborde la tragédie avec le plus grand succès ; Mlle Dugazon, de la Comédie italienne, vient à Lyon pour la première fois en mai 1785 ; elle joue dans *Blaise et Babet*, de Marsollier, dans *l'Amant Jaloux*, dans *Rose et Colas*⁴⁵ ; elle tient le rôle de Louise dans *le Déserteur* de

41. Petite chronique lyonnaise, *Revue du Lyonnais*, t. XX.

42. Cf. *Journal de Lyon*, 8 janvier 1784.

43. Mlle Saint-Huberti chante dans *Iphigénie en Tauride* et *Alceste et Didon* ; le *Journal de Lyon* la qualifie de sublime ; il ajoute : « Il n'est point d'expression qui puisse dire le plaisir que son jeu inimitable a causé aux âmes sensibles » (6 juillet 1785).

44. Cf. *Journal de Lyon*, 3 août 1785.

45. Il y a deux opéras comiques de ce nom, tous deux de 1764 : l'un de Favart, l'autre de Sedaine.

Mercier, et le rôle de Babet dans *le Droit du Seigneur* de Voltaire. Les Lyonnais ne lui ménagent point leurs acclamations enthousiastes ; le 6 mai on jette sur la scène une couronne de lauriers, de myrthes et de roses, avec une pièce de vers à son intention ; les vers sont du sieur Patrat qui loue l'actrice de « faire prendre à l'art les traits de la nature ». La manifestation fut jugée excessive et une ordonnance du prévôt des marchands Tolozon de Montfort, le 12 mai, interdit le jet sur la scène de couronnes et de bouquets accompagnés de fleurs, à l'adresse des acteurs et actrices ⁴⁶.

En somme, Lyon possédait à cette époque « une troupe des mieux composées qu'il y eût en province, avec un spectacle de tous les jours et qui embrassait tous les genres, depuis le grand opéra jusqu'aux pièces des boulevards, depuis la tragédie jusqu'aux ballets-pantomimes, et des assemblées nombreuses et brillantes » ⁴⁷. L'acteur Gervais, prononçant le compliment de clôture de la saison, en 1784, s'exprimait en des termes qui, sous l'emphase traditionnelle des formules, traduisaient à peu près exactement la réalité : « L'année que nous terminons doit tenir sans doute le premier rang parmi les époques heureuses pour notre théâtre. Jamais circonstances si rares et si favorables ne se sont succédé avec autant de rapidité pour notre gloire ; jamais assemblée plus nombreuse et plus auguste n'avait fait l'ornement de ces lieux » ⁴⁸.

46. *Journal de Lyon*, 8 juin 1785.

47. *Ibid.*, 8 janvier 1784.

48. *Ibid.*, 15 avril 1784.

— Parmi les pièces qui furent jouées au cours de ces dernières années, nous avons pu relever encore *la France exaucée ou l'heureuse naissance*, représentée à l'occasion de la naissance du Dauphin (1782), pièce de circonstance jouée par les pensionnaires de la maison d'éducation de M. Maintignieux, à la suite d'un exercice littéraire ; *le Soldat ou les Reconnaissances*, proverbe, drame et parodie, 178, pièce à caractère local (la scène est aux Brotteaux) ; *le Grand Baillage de Lyon*, 1 acte en prose, par M. Billemaz, greffier, représentée par MM. les Officiers

L'histoire de la direction du théâtre n'avait pas été exempte de vicissitudes au cours de ces dernières années. Mme Destouches-Lobreau était, on s'en souvient, directrice, depuis 1764. En 1776, elle se vit dépouillée de son privilège au bénéfice d'une compagnie de négociants de Lyon sous le nom du sieur Sordo, qui reçut le privilège des spectacles pendant trente ans, à la charge de payer à la caisse municipale de Lyon une somme de 30.000 livres par an et de faire toutes les réparations locatives à la salle des spectacles. Le Consulat qui avait besoin d'argent obtint, par l'entremise d'un certain chef de bureau au contrôle général, l'arrêt du roi qui, en date du 19 février 1776, dépouillait la directrice. Mais l'exercice du privilège dépendait du gouverneur, le duc de Villeroy. Mme Lobreau, qui n'était pas femme à se laisser écraser, déploya pour sa défense toute l'habileté et toute la ténacité nécessaires. Elle écrivit à Bertin, ministre de la province; elle mit dans son jeu Prost de Royer, procureur général, qui s'indigna contre l'injustice dont elle était la victime⁴⁹; elle dut pourtant se sou-

du dit siège, le 27 septembre 1788, à Lyon, à l'enseigne de la Vérité. Il faut mettre à part *les Deux Amis ou le Négociant de Lyon*, de Beaumarchais, qui n'a de lyonnais que le cadre de l'action, dont nous avons parlé plus haut (1788).

Cf. Fonds Coste, catalogué, rédigé et mis en ordre par A. VINGTRI-NIER, Lyon 1853; *Pièces de théâtre*, sujets lyonnais.

49. Sur cette affaire et tous les démêlés qui s'y rapportent, cf. Mss de la Bibliothèque de Lyon, fonds Coste, n° 1064 : « Mémoire pour la C^{ie} des négociants de Lyon sous le nom du sieur Sordo, concessionnaire du privilège des spectacles, contre Mme Lobreau, directrice-concessionnaire, 1776 : original, 6 feuilles, in-folio ». Ce mémoire, rédigé par les adversaires de Mme Lobreau, se propose de « mettre sous les yeux des personnes impartiales la copie ou l'extrait des pièces de cette affaire » ; il comprend les pièces suivantes :

1° Extrait du 7^e cahier du compte rendu à l'assemblée des notables convoqués à l'effet d'examiner les moyens d'assurer les revenus de la ville de Lyon par les commissaires choisis pour le travail relatif à cet objet ;

2° Soumission du sieur Sordo et C^{ie}, à M. le Contrôleur général

mettre, le 11 avril ; mais le même jour s'engageait à payer à la ville la somme qu'offrait la compagnie du sieur Sordo ; peu après elle obtint un rabais de 10.000 livres, mais fut de nouveau en butte aux vexations de Sordo qui, par un nouvel

(30 novembre 1775) ; il s'engage à payer annuellement 30.000 livres et accompagne cette soumission d'un cautionnement ;

3° Lettre du Contrôleur général à M. Bertin, Ministre de la Province, présentant la soumission Sordo avec un avis très favorable (10 décembre 1775) ;

4° Lettre du même à M. le Duc de Villeroy, Gouverneur de la Province, lui faisant part de la même proposition avec un avis très favorable (19 décembre 1775) ;

5° Réponse de Bertin au Contrôleur général ; il note l'avantage que présente cette proposition pour les finances de la ville (8 janvier 1776) ;

6° Lettre du Contrôleur général à M. de Villeroy, l'informant que, ne recevant aucune observation de sa part, il a pris les ordres du Roi et signé l'arrêt portant concession pour 30 années du privilège des spectacles de Lyon (19 février 1776) ;

7° Arrêt du Conseil du Roi de la même date ;

8° Lettre de M. Bertin au Contrôleur général : il approuve l'arrêt, mais met le contrôleur en garde contre la confusion qu'il risque de faire entre le département du Secrétaire d'Etat que seul cette affaire concerne, et le département de la finance (4 mars 1776) ;

9° Réponse du Contrôleur général, qui se justifie sur cette question d'attribution (9 mars) ;

1° Lettre du Consulat au Contrôleur général, qui lui a fait part de la concession. Le Consulat remercie chaudement le Contrôleur général d'avoir si bien défendu les intérêts de la Ville (27 mars) ;

11° Lettre de protestations de Mme Lobreau à M. Bertin. Elle se plaint amèrement de l'injustice commise à son égard et critique les nouveaux concessionnaires qui, dit-elle, pour payer les 30.000 livres à la Ville, comptent augmenter le prix des places (2 mars) ;

12° « Signification faite à la demoiselle Lobreau de l'arrêt du 19 février » (11 avril) ;

13° Même jour : « Soumission de Mme Lobreau : elle s'engage à payer à la Ville 30.000 livres par an pour conserver l'exercice des spectacles » ;

14° Acte de dépôt d'une somme de 2.500 livres fait par Mme Lobreau pour le premier mois de cette redevance promise.

La suite du mémoire s'élève contre l'attitude de Prost de Royer qui défend Mme Lobreau « après avoir naguère annoncé le spectacle comme pouvant produire 25.000 livres », et elle attaque les procédés de Mme Lobreau, qui « a attendu que les concessionnaires fussent mis

arrêt, fut mis en possession du théâtre. Mme Lobreau parvint à se procurer une expédition du traité par lequel les nouveaux entrepreneurs assuraient au chef de bureau dont nous avons parlé un somme de 18.000 livres par an. Munie de ces pièces, elle alla trouver le Roi à Versailles, eut une entrevue avec la Reine, et le Roi obligea Turgot à renvoyer le chef de bureau indélicat. Elle parvint ainsi à conserver le privilège des spectacles, sans arriver toutefois à se faire accorder la remise du loyer qu'elle s'était engagée à verser⁵⁰.

Il est hors de doute que Mme Lobreau, pour conserver sa direction, avait promis plus qu'elle ne pouvait tenir, car elle s'endetta et l'on fut obligé de lui adjoindre deux associés, Hus et Gaillard : ceux-ci, pour accroître les revenus du théâtre, exploitèrent la vogue de la comédie de société et prêtèrent leurs comédiens à tous les salons qui payaient largement, si bien qu'un règlement du duc de Villeroy, en date du 31 mars 1780, dut interdire de donner des représentations dans des maisons particulières, cet usage étant préjudiciable au succès des spectacles publics et détournant les acteurs du théâtre.

en possession de la salle pour offrir des conditions égales » et qui « calomnie ceux qui ont passé l'acte », en particulier le premier commis qui, à en croire Mme Lobreau, aurait été intéressé pour 50.000 livres dans l'affaire.

50. Le nouvel arrêt du Conseil qui confirme Mme Lobreau dans son privilège est du 31 mai 1776 ; il fut confirmé par deux arrêts des 22 janvier 1777 et 14 décembre 1779. Cf. CLERJON et MORIN, *Histoire de Lyon depuis sa fondation jusqu'à nos jours*, 1829, t. VI, p. 438 et 439.

Les Archives municipales contiennent deux lettres, toutes deux en date du 18 juin 1776, adressées par le Consulat au Contrôleur général et à M. Bertin : le Consulat accuse réception de l'arrêt du Conseil qui révoque le privilège accordé le 19 février à Sordo et C^{ie} et qui rétablit Mme Lobreau dans sa jouissance, à charge de payer la somme annuelle de 30.000 livres ; il se félicite de ce dénouement heureux pour les finances de la Ville. « Le public a vu, dit-il, avec satisfaction dans cet arrêt le succès de son attente » (Archives municipales, AA, 132, fol. 207).

Mme Lobreau quitta la direction en 1783 ; elle fut remplacée par sa sœur, Mlle Destouches ; elle mourut, d'ailleurs, peu après, le 5 septembre 1784, très regrettée par le public lyonnais. Mlle Destouches avait à faire face à une situation difficile : elle dut, pour y remédier, recourir à de nombreux emprunts qui ne rétablirent point ses affaires. Les acteurs demandaient une rémunération trop élevée : 500 livres environ par représentation. Les recettes (115 ou 120.000 livres par an) auraient été plus considérables s'il n'y avait pas eu abondance d'entrées de faveur ; les actionnaires parlaient de gaspillage⁵¹. Finalement Mlle Destouches dut se retirer ; elle fut remplacée par un certain Rosambert, nommé, pour 1786-87, qui, à son tour, céda en 1787 la place à Collot d'Herbois.

Collot d'Herbois jouait sur la scène lyonnaise depuis 1782 ; *la Petite Chronique lyonnaise* s'exprime en ces termes, à la date du 10 mai 1782 : « M. Collot d'Herbois, nouvel acteur dans les grands rôles comiques continue à faire plaisir »⁵². Dans une lettre adressée aux auteurs du *Journal de Paris* et insérée dans le numéro du 13 octobre 1782, il prend le titre de premier acteur du théâtre de Lyon. Cinq ans plus tard, il était nommé directeur, ou, plus exactement : directeur préposé et intéressé à l'entreprise (avec sa femme), le privilège nominal étant réservé au sieur René Leconte, bourgeois de Paris. Collot d'Herbois fut un directeur consciencieux et actif : une correspondance régulière s'échangea entre lui et le commandant de la ville, Tolozan de Montfort : tous les lundis, Collot lui présentait le répertoire des pièces que l'on faisait figurer au programme de la semaine et il le tenait au

51. Sur les emprunts faits par Mlle Destouches et l'émission d'un certain nombre d'actions, cf. *Lyon ancien et moderne*, t. II, p. 342 et suiv. L'action était de 500 livres ; les porteurs jouissaient de l'entrée gratuite au théâtre.

52. *Revue du Lyonnais*, 2^e série, t. XIX, p. 461.

courant de tous ses projets comme de tous les événements de coulisses⁵³. Le duc de Villeroy, gouverneur, louait fort le zèle de Collot d'Herbois. La troupe fit en 1788 de nouvelles recrues : Joly et Dubus jouaient les jeunes premiers de comédie; Mme d'Ocquerre les reines et les mères nobles : Mlle Feuchère les premiers rôles et les coquettes ; elle avait débuté en 1783 à la Comédie-Française et elle fit les délices des Lyonnais.

L'année 1788 vit arriver à Lyon un certain Grimod de la Reynière : c'était un original, fils d'un fermier général de Paris, qui avait épousé Mlle Jarente, sœur de Malesherbes. La ville de Lyon eut le don de provoquer en lui l'enthousiasme : il suivit assidûment les représentations théâtrales, prit feu pour plusieurs actrices ; c'est ainsi qu'il adressa une épître à Mme d'Ocquerre, qu'il composa des stances pour Mme Dugazon, logée come lui à l'hôtel de Milan ; il se prit de passion pour Mlle Feuchère et l'épousa bientôt⁵⁴. Nous avons de lui un opuscule intitulé *Peu de chose; Hommage à l'Académie de Lyon*, et comprenant des « idées » sur Corneille, Racine, Molière, Régnard, Crébillon, Piron, ainsi que les stances à Mme Dugazon —, suivie d'une *Lettre de l'auteur à M. Mercier*, qui était un de ses amis. Dans cette lettre, l'éloge atteint au dithyrambe et l'on sent que la passion dont Grimod brûla pour plus d'une Lyonnaise lui fit voir sous des dehors charmants à l'excès la vie de la grande cité ; néanmoins l'ouvrage contient des passages curieux sur l'état des sciences, des lettres

53. Sur la correspondance entre Collot d'Herbois et Tolozan de Montfort, cf. E. VINGTRINIER, *op. cit.*, p. 77 et sqq. Lire notamment la lettre du 31 décembre 1787, qui est conservée dans les Archives municipales et dans laquelle le directeur se plaint d'une actrice, Mlle de Sainte-Marie, qui avait refusé de jouer dans *le Mariage d'Antonio* et qui avait mis Collot à la porte de sa loge. — Cf. également ROLLE, *Lettres inédites de Collot d'Herbois, directeur du Théâtre de Lyon* (*Revue du Lyonnais*, 1859, 2^e série, t. XIX).

54. Cf. DESNOIRESTERRES, *Grimod de la Reynière et son groupe*.

et des arts à cette époque⁵⁵, sur les mœurs lyonnaises, et en particulier sur le théâtre, que Grimod pouvait connaître jusque dans ses coulisses ; il note avec regret le goût croissant du public pour l'opéra-comique et le tort qui est causé à la comédie et à la tragédie :

« Le spectacle, dit Grimod de la Reynière, est presque le seul amusement ; c'est le rendez-vous diurne de tous les gens occupés... Ce spectacle présente un bon ensemble, mais vous savez que l'opéra-comique a chassé *Melpomène* et *Thalie* de presque tous les théâtres de province. Le public qui fait de la comédie plutôt une récréation qu'une étude, préfère une jolie ariette bien chantée à une belle tirade, quelquefois mal rendue. Je suis trop poli pour décider à Lyon qu'il ait tout à fait tort, mais je gémirai avec vous sur ce goût exclusif qui ne permet plus aux sujets de se former et qui amènera tôt ou tard la décadence d'un art qui depuis longtemps est pour vous une occasion de gloire et qui a toujours été pour moi une source de plaisir.

« Afin de contenter tous les goûts, il a donc fallu faire marcher de front les trois genres : la déclamation, le chant et la chorégraphie. Ces deux dernières parties du spectacle laissent peu de chose à désirer ; la première offre plusieurs sujets remplis de zèle et d'intelligence et auxquels il ne manque que de bons conseils et plus d'encouragements pour dévelop-

55. Signalons ces lignes sur les goûts intellectuels des Lyonnais de l'époque : « Si, de l'état du commerce, nous passons à celui des sciences, des lettres et des arts, vous serez surpris de leurs progrès au milieu des calculs de l'intérêt et des soins du négoce. Le Lyonnais a naturellement de l'esprit ; il conçoit facilement, il s'exprime avec grâce ; il a pour les étrangers cette affabilité qui naît d'un cœur confiant et facile... De ces dispositions heureuses naît une aptitude, un désir de s'instruire qui, lorsqu'il trouve à les satisfaire, le rendent sensible aux charmes de l'étude et de la littérature. C'est surtout dans la génération actuelle que l'on remarque ce besoin d'apprendre » (*Lettre à M. Mercier ou Tableau de Lyon, 1788*).

per des talents très réels et pour honorer l'art dramatique. Le directeur (M. Collot d'Herbois) est votre ami ; ce mot renferme son éloge et me dispense de vous répéter combien il est fait pour être celui de tous les gens de lettres par les qualités de son cœur et de son esprit »⁵⁶.

En marge de la scène municipale, on vit surgir, en ces dernières années du siècle, quelques petits théâtres sur lesquels nous ne possédons, malheureusement, que des renseignements incomplets. Le 13 avril 1785, Mlle Destouches, alors directrice du théâtre, écrivait au commandant de la ville pour lui demander la permission de donner un spectacle de marionnettes « en payant le quart-franc de la recette » ; la permission fut accordée et, le 23 juillet, elle installa dans la « maison du Maroquin », les quais du Rhône, un théâtre de marionnettes accompagné d'une optique : c'était le début des ombres chinoises⁵⁷.

A la fin de cette même année, on donne, rue Noire, un autre spectacle de marionnettes et l'on y représente des scènes de la Nativité.

En 1786, un nommé Brunet installe une Crèche, le 30 novembre, et l'année suivante il dirige un « spectacle d'optique représentant la passion du Sauveur »⁵⁸. Un nommé Dufour, mécanicien, demande une autorisation pour monter un spectacle analogue : Mlle Destouches s'y intéresse : elle

56. Au sujet de la légende qui voudrait que Collot d'Herbois eût été sifflé par les Lyonnais et que cette blessure d'amour-propre fût à l'origine de la terreur qu'il fit régner sur Lyon pendant la Révolution, cf. E. VINGTRINIER, *op. cit.*

57. Sur ce sujet, cf. Jean VERMOREL, *Quelques petits théâtres lyonnais des XVIII^e et XIX^e siècles.*

58. Archives municipales, GG, p. 469-476.

« s'arrange » avec lui, écrit-elle au commandant de la ville ; le spectacle doit être installé rue Saint-Georges, maison Mariéton.

Le 22 mars 1787, l'autorisation fut donnée aux sieurs Rosambert, « directeur préposé du Spectacle de Lyon » et Bouclet, d'établir sur le quai du Rhône un théâtre de marionnettes. On voit par ces exemples la vogue dont jouissait à Lyon un pareil spectacle durant les années qui précédèrent immédiatement la Révolution.

Le goût de l'art dramatique était si répandu que l'on créa même une école de spectacles, qui fut située dans le quartier Saint-Clair et destinée à enseigner aux jeunes gens l'art du théâtre : on formait leur goût et ils pouvaient ensuite à leur gré devenir acteurs ou rentrer dans la vie bourgeoise. Cette création émut fort les esprits « bien pensants » et les prêtres des paroisses de Lyon ; elle suscita une protestation intitulée « Observations sur le nouvel établissement de la petite comédie dans la ville de Lyon », pamphlet rédigé en un style assez curieux : les auteurs de la protestation s'indignent que l'on engage les enfants « dans un état dont ils auraient horreur si on avait attendu en eux l'usage de la raison ». Ils reprochent à ce théâtre d'être moins surveillé que d'autres, « sous prétexte que ce sont des enfants que l'on y emploie ». De là naissent, disent-ils, les abus les plus déplorables ; ces abus sont consignés en 10 paragraphes : les censeurs signalent en particulier la « conduite romanesque » que mènent les enfants qui ont seulement lu des romans et des pièces de théâtre ; que sera-ce, ajoutent-ils, lorsqu'ils auront joué eux-mêmes ? Ils perdront le goût des métiers dès qu'ils auront connu « les délices d'une vie oisive et voluptueuse » et deviendront tout à fait inutiles à la société. Il y aurait, d'après les protestataires, trente-cinq ou quarante enfants au minimum qui fréquentent cette école⁵⁹.

59. Cf. J. VERMOREL, *op. cit.*, p. 17-24.

Il n'est pas sûr que cette violente diatribe rencontra beaucoup d'échos : les Lyonnais devaient être accoutumés à entendre tonner contre le théâtre : en 1784 ne se pressaient-ils point aux sermons déclamatoires du P. Hyacinthe, ancien comédien lui-même, qui fulminait contre l'art dramatique ? C'était pourtant le moment de la plus grande vogue du spectacle : en dépit des anathèmes ils allaient applaudir de toutes leurs forces les comédiens les plus réputés.

Ainsi l'étude que nous avons entreprise et d'où — pour ne point sortir de notre sujet — nous avons systématiquement éliminé tout ce qui concerne la musique⁶⁰, peut nous permettre de dégager les conclusions suivantes :

1° Dans la deuxième moitié du xviii^e siècle, le théâtre se développe à Lyon d'une façon continue. Tous les genres sont représentés, tragédie, comédie, drame, opéra-comique, opéra. Le goût du spectacle se répand largement dans la société lyonnaise : la vogue du théâtre de société en est la preuve. Plusieurs acteurs et actrices se forment à Lyon avant d'affronter la capitale : le public ne leur marchandait pas son enthousiasme : on peut dire qu'à la veille de 1789 le théâtre est l'objet d'une véritable passion.

2° Au cours de ce développement continu, il est aisé de distinguer comment évolue le goût du public. Si nous laissons de côté l'opéra qui ne nous intéresse pas directement et qui mériterait une étude spéciale, nous constatons deux faits extrêmement significatifs : le succès de la comédie larmoyante, en 1750, et la vogue croissante du drame après 1761. La repré-

60. On connaît l'ouvrage très documenté de M. Léon VALLAS, *la Musique à Lyon au xviii^e siècle*, dont le tome I, *la Musique à l'Académie*, a paru en 1908 (Edition de la *Revue Musicale de Lyon*), thèse doctorat ès-lettres.

sensation du *Père de Famille* de Diderot est une date importante : pendant les années qui suivront et jusqu'aux derniers jours de l'ancien régime, le public lyonnais se passionnera pour tous les drames, voire les plus faibles et les plus plats. Mercier, d'Arnaud et bien d'autres dont les noms méritent plus encore l'oubli, remportent des succès constants : ils s'adressent à un public qui goûte sans se lasser le langage fade et édulcoré du sentiment et le pathos de la philosophie vertueuse ; cela n'empêchera point les Lyonnais d'applaudir au style relevé et à l'étourdissante verve du *Mariage de Figaro* ; mais, dans l'ensemble, le goût général pour le drame bourgeois ne fera que croître au cours de ces trente années.

Au demeurant, on constate un nombre relativement faible de pièces inspirées par des sujets locaux ; le public des bords du Rhône recueille l'écho de la vie dramatique de la capitale ; un large courant d'air circule ; en ce domaine comme en tous les autres, les échanges avec Paris sont fréquents et réguliers.

Pierre GROSCLAUDE,

Professeur de Première au Lycée Ampère.

LA RÉVOLUTION DE 1830 A LYON ¹

La Révolution de juillet 1830 ne revêtit un caractère de violence qu'à Paris. La nation française s'inclina devant le fait accompli et ne s'émut point de l'expulsion des Bourbons qui s'étaient montrés impuissants à reconquérir l'affection de leurs sujets et incapables de donner à la monarchie restaurée le solide fondement de la popularité. Un Louis XVIII plus jeune, plus actif, aurait, peut-être, réussi dans la tâche ardue de concilier la tradition et les principes de 1789 ; Charles X, qui, selon le mot de Royer-Collard, était toujours « le Comte d'Artois », parut s'attacher — par incompréhension plutôt que par mauvaise volonté — à heurter le sentiment public, et le cabinet Polignac ne fit qu'accentuer le dissentiment déjà profond qui séparait le pays du souverain.

Les jugements les plus sévères sur ce gouvernement, où voisinaient l'Emigration, la Terreur Blanche et la Vendée, ne proviennent pas d'adversaires malintentionnés : Falloux et Berryer sont d'accord pour reconnaître qu'il manqua du sens élémentaire des réalités ² et le plus récent des historiens de la Restauration, M. Pierre de la Gorce, a formulé cette

1. Ce court chapitre d'histoire lyonnaise est une mise au point des premières leçons d'un cours public professé à la Faculté des Lettres pendant l'année scolaire 1926-1927, sur *la Vie ouvrière à Lyon pendant la Monarchie constitutionnelle*.

2. DE FALLOUX, *Mémoires d'un royaliste*, in-8, Paris, 2 vol., 1888, I, p. 39 ; II, p. 270 et suiv.

cruelle appréciation sur le prince de Polignac : « Il méditait trop pour son intelligence. Il était instruit, mais de cette instruction qui donne envie d'élever des autels à l'ignorance »³.

Assurément, en 1830, le drapeau blanc n'était pas en bonnes mains.

I

La ville de Lyon, alors entièrement vouée à son labeur de grande cité manufacturière, jouissait d'une parfaite tranquillité. On y rencontrait, comme ailleurs, des ultra-royalistes, des constitutionnels et des libéraux, et, au point de vue social, une aristocratie très jalouse de sa supériorité de fortune et de naissance, encore que beaucoup de nobles provinciaux, une bourgeoisie d'affaires opulente et de l'échevinage, une bourgeoisie surtout pour la Fabrique de soie et qui représentait l'élément numérique dominant.

Une statistique, légèrement postérieure, il est vrai, à 1830, fixe la population lyonnaise à 175.900 habitants, se répartissant ainsi, familles comprises :

23.933 rentiers,
46.371 patentés,
105.596 ouvriers⁴.

Les relations entre l'aristocratie et le haut commerce, entre Bellecour et Saint-Clair, sont rares et empreintes de part et d'autre d'une réserve sans bienveillance, voisine du mépris. Le Comte Camille de Tournon, préfet du Rhône en 1822, tenta, dans un but politique, un rapprochement dans ses

3. P. DE LA GORCE, *les Dernières années de la Monarchie traditionnelle* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1928, p. 392).

4. Archives municipales de Lyon, *Documents Gasparin*, t. I, rapport du préfet Gasparin, 29 novembre 1833.

salons et autour d'une table excellemment servie. Il y réussit médiocrement ⁵.

La noblesse était légitimiste, le commerce libéral, et, autour des négociants, avocats et médecins représentaient également les opinions de gauche. La classe ouvrière, soumise à l'autorité, dépourvue au reste de tout moyen légal de faire entendre sa voix, soit sur le terrain politique, soit sur le terrain professionnel, vivait chichement, en proie à de fréquents chômages, mal logée, mal nourrie. Tout salarié était, par définition, un candidat au bureau de bienfaisance et à l'hôpital, en attendant la fosse commune.

Les fabricants s'excusaient de ne point rétribuer suffisamment la main-d'œuvre en invoquant la nécessité de soutenir la concurrence étrangère dont ils ne manquaient pas d'exagérer les méfaits à tout propos, même lorsque les affaires étaient florissantes. Sans doute la concurrence existait, sans doute les crises extérieures provoquaient, comme en 1825-26, l'arrêt partiel des métiers. Mais, à côté du fait économique, apparaît le fait psychologique, et, dans une excellente étude sur *la Vie ouvrière sous la Restauration*, Paul Truchon donne cette ingénieuse et pénétrante explication qui a quelque chance d'être exacte : « Il faut envisager non pas la situation réelle de la Fabrique, mais l'idée que s'en font les fabricants ; non pas la prospérité que décèlent les faits et les chiffres, mais le perpétuel refrain de plaintes et de réclamations que fait entendre le commerce lyonnais. La concurrence étrangère n'a causé à la manufacture aucun tort sérieux, mais la crainte de cette concurrence, amenant une baisse excessive des salaires, est responsable de la détresse ouvrière » ⁶.

5. Abbé MOULARD, *Une page inédite de l'histoire de Lyon* (extrait de *l'Université catholique*, in-8, Lyon, 1911, p. 16-18).

6. P. TRUCHON, *la Vie ouvrière sous la Restauration* (*Revue d'histoire de Lyon*, t. XI, p. 193). Toute l'étude de P. TRUCHON, un brillant

En tout cas, patrons et ouvriers ne sont pas, vis-à-vis les uns des autres, sur le pied de la guerre ouverte. S'il y eut, sous la Restauration, des coalitions assez nombreuses (qui n'ont point touché la Fabrique), elles n'ont été accompagnées d'aucun trouble grave et n'ont jamais été déterminées par le désir d'une réforme politique ou sociale. Les salariés lyonnais ne voulaient pas, ils le proclamaient eux-mêmes, « faire composer les maîtres », mais seulement « pouvoir vivre, surtout les pères de famille qui ont trois ou quatre enfants à élever »⁷.

Vers 1828, toutefois, on constate des symptômes de mécontentement et, chez les chefs d'atelier, un essai d'organisation, le *Devoir mutuel*. Ce n'était qu'une association purement professionnelle, où n'entraient pas les « compagnons » et dont les adhérents devaient avoir au moins vingt-cinq ans, être domiciliés, mariés ou veufs. On exigeait même qu'ils fussent « de bonnes vie et mœurs... bons fils, bons époux et bons pères ». Mais il convient d'observer que l'association était secrète, qu'elle envisageait l'union des efforts pour obtenir un salaire raisonnable et que l'article 8 du règlement n'excluait pas une suspension concertée du travail. « Tous les membres du *Devoir mutuel* doivent refuser ou retirer leur main-d'œuvre à tout négociant qui aurait mérité cette rigueur... après avoir réglé ses comptes ». Il leur sera versé, pendant la durée du chômage, une indemnité de 2 francs par jour.

Le *Devoir mutuel* est évidemment, dans la pensée de ses

élève de la Faculté des Lettres, mort pour la France en août 1914, est à relire. C'est une excellente mise au point des documents de l'époque, classés et interprétés objectivement et sur le plan de la plus saine critique.

7. Archives municipales, B, *Corporations, grèves, coalitions*, 29 août 1816, à Monsieur le Maire de la Ville de Lyon.

fondateurs, un instrument de lutte contre les patrons, et c'est un fait absolument nouveau dans l'histoire des tisseurs lyonnais sous la Restauration, car jusqu'alors ils avaient été d'une exemplaire docilité. Par là, le mutuellisme marque l'éveil de la conscience de classe, bien qu'il n'ait commencé à jouer un rôle actif qu'à partir de 1832⁸.

En somme, au moment où Polignac assume les responsabilités du pouvoir, Lyon est calme et les manifestations qui s'y produisent, comme la visite de La Fayette en septembre 1829, n'ont rien de spécifiquement révolutionnaire. On y discute l'Adresse des 221, on s'y occupe de l'expédition d'Alger, on s'intéresse naturellement avec passion au scrutin de juin 1830, mais personne ne soupçonne la catastrophe prochaine.

Cependant, le maire, le marquis de La Croix-Laval, avait quelques préoccupations. Parti à Paris pour y porter « aux pieds du trône » les félicitations de son conseil municipal, à l'occasion de la prise d'Alger, il se demandait si l'effervescence résultant de la consultation électorale ne se prolongerait point et il avait fait rassembler à l'Hôtel de Ville 1.500 fusils qu'il comptait mettre aux mains des marinières et des crocheteurs des ports dévoués à la royauté légitime. A Paris même il avait examiné les mesures à prendre en cas de troubles⁹. Il n'eut pas le temps de rejoindre sa bonne ville ; la Révolution l'y précéda et ce fut à son premier adjoint, Dauphin de Verna, qu'échut la tâche périlleuse de

⁸ Fesry, *le Mouvement ouvrier sous la Monarchie de Juillet*, in-8, Paris, 1908, p. 93 et suiv. ; *Associations professionnelles et ouvrières*, 4 vol. in-8, Paris, 1899-1904, t. II, p. 245 et suiv. ; cf. Archives municipales, *I*, *loc. cit.*, lettre du 30 mars 1828, signée de plusieurs chefs d'atelier.

⁹ *Un fonctionnaire d'autrefois, Jean de La Croix-Laval*, souvenirs recueillis par son petit-fils, in-16, Lyon, 1910, p. 161 et suiv. ; *Archives historiques et statistiques du Rhône*, t. XI, p. 275.

publier les « Ordonnances », avec le concours du Préfet, le comte de Brosses, et du commandant de la division militaire, le lieutenant-général Paultre de la Mothe.

II

Dans la soirée du 27 juillet, des bruits alarmants circulèrent dans la population lyonnaise : on parlait de coup d'Etat et les royalistes notoires ne cachaient point leur satisfaction. Quant aux autorités, elles se refusaient à fournir la moindre explication. Inquiets, flairant quelque louche entreprise, plusieurs libéraux se mirent d'accord sur les termes d'une circulaire à leurs correspondants de la région et se préparèrent, selon les éventualités prochaines, à la défensive, ou au besoin à l'offensive.

Le 28 le doute n'est plus possible : le courrier de Paris apporte le texte des Ordonnances qui mutilent la Charte, suppriment la liberté de la presse, transforment le régime électoral et prononcent la dissolution de la Chambre. Sans désespérer, le Préfet et le premier Adjoint notifient aux rédacteurs des journaux les dispositions qui les concernent. L'effervescence grandit rapidement, des attroupements apparaissent sur les places, sur les quais, les ateliers se ferment, les négociants annulent les commissions, c'est l'arrêt brutal de la vie économique¹⁰.

Le lendemain, 29 juillet, nouvelles rumeurs : un régiment suisse va être dépêché à Lyon pour compléter une garnison peu sûre et diminuée par les prélèvements nécessaires à la

10. MORNAND, *Une semaine de révolution*, in-8, Lyon, 1830, p. 1 et suiv. ; TROLLIET, *Lettres historiques sur la Révolution à Lyon*, in-8, Lyon, 1830, p. 4 et 5 ; *Archives historiques et statistiques*, t. XII, p. 279 ; BUFFENOIR, *le Précurseur et la Révolution de Juillet*, *Revue d'histoire de Lyon*, t. VI, p. 351 et suiv.

constitution du corps expéditionnaire d'Alger. Le député libéral Couderc, avant de prendre la route de Paris, engage ses amis à prévoir la résistance à l'oppression et quelques-uns lancent l'idée de reformer la garde nationale¹¹. A la Bourse, négociants, banquiers, agents de change, courtiers ou simples curieux s'entretiennent des événements, commentent les propos de Couderc et, bientôt, est arrêté le principe d'une réunion dès qu'on aura des nouvelles de Paris.

Hormis les quotidiens gouvernementaux, le courrier ne fournit aucun document propre à éclairer l'opinion sur la lutte qui se poursuivait dans les rues de la capitale. Déjà sur les murs on lisait un arrêté du Préfet interdisant le colportage et la lecture dans les lieux publics de tout imprimé qui ne porterait pas l'indication exacte des nom, profession et adresse de l'auteur, des nom et adresse de l'imprimeur¹².

La réunion projetée eut lieu au café du Grand-Orient, situé sur les allées des Brotteaux (cours Morand actuel). Un millier de personnes s'entassèrent à l'intérieur, tandis qu'au dehors se pressait une foule de bourgeois, de commis et de chefs d'atelier. « Quelques ouvriers apparaissaient de loin en loin, plutôt comme spectateurs que comme parties intéressées »¹³.

Le docteur Mornand exposa les faits et, tout en préconisant la résistance, suggéra, dans l'intérêt de l'ordre public, la réorganisation de la garde nationale. Douze commissaires furent désignés pour y vaquer et l'on se sépara aux cris de *Vive la Charte, vive la Liberté, à bas les Ministres!*

Dans une seconde assemblée, moins nombreuse et où dominait un esprit plus ardent, la question de l'enlèvement du

11. *Archives historiques et statistiques*, t. XII, p. 280 ; LA CROIX-LAVAL, *loc. cit.*, p. 165-168.

12. *Archives historiques et statistiques*, *loc. cit.*

13. MORNAND, *loc. cit.*, p. 6.

Préfet, du Général et du premier Adjoint fut soulevée, puis ajournée, mais des délégués furent envoyés dans les villes environnantes pour prévenir les citoyens de se tenir prêts à marcher au premier appel¹⁴.

Les autorités n'étaient pas très rassurées. Des rapports de police avaient signalé que certains patrons voulaient renvoyer leur personnel et qu'on songeait à se saisir de la poudrière, de l'arsenal et du télégraphe. Une lettre remise à Dauphin de Verna attirait son attention sur la fidélité douteuse d'un des régiments de la place, le 10^e de ligne. Le général Paultre de la Mothe se contenta de consigner les troupes dans leurs quartiers et de renforcer les postes. Quant au Préfet, il mandait au premier Adjoint à la fin de la journée : « Je ne vois, ce soir, que deux choses essentielles : être prêt à dissiper les rassemblements formés sur la place des Terreaux, s'ils prenaient un caractère violent et hostile et empêcher que par le pont Morand ou le pont Charles-X, des individus rassemblés aux Brotteaux ne viennent se porter en colonne aux Terreaux et sur l'Hôtel de Ville, mûs par de mauvais desseins. C'est à quoi vos rapports avec M. le Lieutenant-Général et les dispositions qu'il a prises ont sans doute pourvu »¹⁵.

III

La nuit se passa sans incident, mais il est à présumer que la politique empêcha beaucoup de gens de goûter un sommeil réparateur.

Le 30 juillet à l'aube, un commissaire de police se trans-

14. MORNAND, *loc. cit.*, p. 3 et suiv.

15. Archives municipales, P², *Evénements et troubles politiques*, 1830, lettre du Baron de Saint-Aimé, 29 juillet; lettre du Préfet au premier Adjoint, même date.

portait chez l'imprimeur du journal de gauche, *le Précurseur*, et lui remettait copie d'un arrêté municipal plaçant son établissement en surveillance spéciale. Le rédacteur en chef, Jérôme Morin, qui était présent, éleva une protestation contre un acte illégal au premier chef, se réservant de poursuivre par les voies de droit réparation du préjudice ainsi causé à la société du *Précurseur*. Il annonça que le journal continuerait à paraître, dût-il accepter la proposition que lui avaient faite plusieurs jeunes gens de le tirer en copies manuscrites¹⁶.

Au moment même où la police essayait d'entraver la publication du *Précurseur*, le docteur Mornand apprit qu'aux allées Morand de nombreux citoyens étaient prêts à marcher sur le centre de la ville afin d'appréhender les représentants du gouvernement. Il accourut en hâte et réussit à refréner l'ardeur de ses amis, qu'il jugeait compromettante, en les priant d'attendre les décisions de la commission qu'ils avaient élue la veille au « Grand-Orient ». A une heure, les libéraux, qui ont pris la tête du mouvement, se retrouvent dans les bureaux du *Précurseur*. Sous la présidence de l'avocat Duplan (futur Procureur général de la Monarchie de Juillet), ils s'arrêtent à une démarche transactionnelle : on invitera le Préfet à procéder lui-même à la mise sur pied de la garde nationale pour éviter toute apparence de violence. Mais le comte de Brosses est d'accord avec Dauphin de Verna et le général pour opposer un refus. Il a déjà lancé une proclamation qui précise son attitude :

« Nous vous avertissons que les commandants de la force publique ont été requis de dissiper tout attroupement armé qui se montrerait dans les rues ou sur les places publiques

16. TROLLET, *loc. cit.*, p. 8 ; BUFFENOIR, *loc. cit.*, *passim* ; *Archives historiques et statistiques du Rhône*, t. XII, p. 280.

et tenterait illégalement d'établir, quelque part que ce soit, des postes militaires.

« Lyonnais, la tranquillité de votre ville dépend de vous ; vous n'éprouverez d'autre dommage que celui que vous vous causerez à vous-mêmes ».

Dauphin de Verna, plus net encore, déclare qu'il ne reculera pas devant « une sévère répression » et que la responsabilité en retombera « sur ces hommes coupables qui ne craignent pas, pour satisfaire leurs passions haineuses, de troubler la tranquillité d'une ville populeuse qui leur ouvre le trésor de ses ressources et de compromettre la sûreté de leurs concitoyens »¹⁷.

L'affiche du premier Adjoint contient, en outre, ce passage curieux : « On va jusqu'à calomnier les fabricants en leur prêtant l'intention de refuser le travail aux ouvriers afin de les pousser à la révolte ».

Était-ce vraiment une calomnie ?

Le 29 juillet, au café du Grand-Orient, on avait envisagé une action possible sur les ouvriers par l'intermédiaire des commis et des chefs d'atelier¹⁸. Plus tard, *la Gazette du Lyonnais* raconta que des fabricants avaient fait couper les pièces sur les métiers pour contraindre les tisseurs à descendre dans la rue¹⁹. Et *l'Echo de la Fabrique* relatait que les mêmes fabricants « arrêtèrent tous les métiers, ordonnèrent aux ouvriers de se rendre en armes sur les places publiques pour seconder le mouvement, sous peine de privation d'ouvrage à

17. *Archives historiques et statistiques du Rhône*, t. XII, p. 282-285 ; *Archives municipales*, *loc. cit.*, affiche ; MORNAND, *loc. cit.*, p. 13 et suiv. ; TROLLIET, *loc. cit.*, p. 10-11.

18. MORNAND, *loc. cit.*, p. 3 et suiv.

19. J. S. P., *Notes historiques et critiques sur les événements qui ont eu lieu à Lyon les 21, 22, 23 et 24 novembre 1831*, in-8, Lyon, 1832, p. 115

l'avenir pour celui qui n'y prendrait pas part. Les ouvriers reçurent ces ordres avec joie, les exécutèrent et soutinrent leurs patrons avec toutes leurs forces »²⁰.

Si l'on veut bien se souvenir qu'à Paris, et dans plusieurs grandes villes, des chefs d'entreprise usèrent de manœuvres analogues, on conclura, sans hypothèse risquée, que les fabricants lyonnais n'étaient victimes d'aucune calomnie, tout au plus d'une simple médisance²¹.

Quoi qu'il en soit, devant la mauvaise volonté du Préfet, les libéraux réitérèrent leurs démarches, en chargeant leurs plénipotentiaires de recourir, si besoin en était, aux paroles énergiques. Ils se heurtèrent encore à des réponses dilatoires, le comte de Brosses espérant toujours recevoir de Paris des dépêches rassurantes.

La réunion du *Précurseur*, diminuée par de nombreuses défections, se transforma en commission de vigilance qui se mit en permanence. Une commission du même genre siégea, sous la présidence du docteur Trolliet, chez un négociant du quai de Retz, Bontoux. Des deux côtés, on se mit en devoir de convoquer les amis du parti libéral, en armes, sur le quai, aux premières heures du jour, pour se mettre aux ordres d'un ancien officier de l'armée impériale, le capitaine Zendel. Des habitants de Bourg, Mâcon, Villefranche, Vienne, Valence, Annonay, venus et repartis dans la nuit, s'engagèrent à agir chez eux dans un sens analogue et à envoyer des renforts aux Lyonnais²².

Toute cette agitation fébrile n'échappait point aux autorités qui appréhendaient une attaque immédiate sur l'Hôtel de Ville. Le premier Adjoint recevait un court billet, d'une

20. FESTY, *loc. cit.*, p. 31.

21. FESTY, *id.*, p. 27 et suiv.

22. MORNAND, *loc. cit.*, p. 17 et suiv. ; TROLLIET, *loc. cit.*, p. 10-11.

écriture hâtive et déformée, par lequel le comte de Brosses l'informait que le général allait doubler le poste de garde, et un chef de bureau lui communiquait, avec la mention *très pressé*, ce renseignement :

« On a enlevé les vieilles armes partout où on les a trouvées. Il est infaillible que si, aujourd'hui, à cinq heures au moins, on ne déploie pas sur tous les points de la ville des forces imposantes, on aura de grands malheurs à déplorer »²³.

IV

Les événements décisifs se produisirent le 31 juillet. Dans la matinée, « un simple citoyen, mais qui a connu le métier des armes », donnait avis à Dauphin de Verna que cent cinquante hommes pourvus de fusils étaient arrivés sur le quai de Retz. Si l'on ne se pressait pas de les disperser, ils seraient bientôt deux mille. « Je crois qu'on peut appliquer ici l'axiome : *Principiis obsta* ». Ce correspondant qui citait du latin était un ancien militaire devenu maître d'école ; il s'appelait Clément²⁴.

Dès sept heures, en effet, une compagnie de gardes nationaux s'était constituée sous les ordres du capitaine Zendel et d'un autre officier de l'armée impériale, le capitaine Prévot. Les premiers volontaires en attirèrent d'autres, gens de toutes classes et de tout âge, accourant des divers quartiers de la ville, avec des armes de chasse ou de guerre, et se plaçant spontanément dans les rangs. La foule grossissante les acclamait et saluait des cris de *Vivent les soldats* les patrouil-

23. Archives municipales, *loc. cit.*, lettre du Préfet au premier Adjoint, s. d. ; lettre d'un Chef de bureau, 30 juillet 1830.

24. Archives municipales, *loc. cit.*, 31 juillet 1830, à Messieurs des Autorités assemblées à l'Hôtel de Ville.

les d'infanterie ou de cavalerie qui passaient silencieuses et réservées.

Les libéraux, toujours retenus par le scrupule légaliste, députèrent quelques-uns des leurs à la caserne de la Nouvelle-Douane (aujourd'hui hôpital militaire Desgenettes), où le général avait fixé son poste de commandement sous la protection de forts piquets. A l'annonce que la garde nationale était formée, il répondit qu'il agirait conformément aux réquisitions qui lui seraient présentées, sans faiblesse, mais non sans réflexion, et il promit de ne pas ouvrir le feu le premier

Le Préfet, lui, s'emporta, prononça des mots fâcheux : *insurrection*, *canaille*, et finit par demander communication du travail d'organisation de la milice citoyenne, prétendant en nommer les officiers. Mais il rédigeait une affiche qui, apposée dans l'après-midi, annonçait les troubles de Paris et la création d'une *garde urbaine* par les soins des autorités régulières. « Toute autre force prétendue organisée et armée devra se dissiper immédiatement ; autrement, elle s'exposerait à toutes les conséquences qu'une résistance illégale entraînerait ».

A la mairie, Dauphin de Verna ne se compromit point : il attendait le Préfet et le Général pour aviser aux mesures à prendre. Ils arrivèrent, accompagnés d'officiers d'état-major, et, après une brève conférence, voulurent bien donner audience aux délégués des libéraux, qui leur firent remarquer que la situation s'aggravait de minute en minute. Sur le quai de Retz, il y avait maintenant 1.500 gardes nationaux et l'agitation s'étendait à la cité entière. Le comte de Brosse persistait à considérer la manifestation comme contraire à l'ordre public. Le Général et le premier Adjoint gardaient un silence prudent. Seul le Commandant de place, le colonel d'Hautreux, souligna le bien-fondé des observations présentées. Le

Préfet consentit alors à la création, mais pour quatre jours seulement, d'une garde urbaine et dépêcha le Colonel vers la troupe du quai de Retz avec mission de l'amener à se disperser.

Naturellement l'officier fut éconduit avec politesse, mais on lui donna à comprendre que si le Préfet donnait son assentiment à l'introduction de cinquante citoyens armés dans la maison commune pour y prendre le service concurremment avec la ligne, les autres regagneraient leurs places d'armes. M. de Brosses feignit de se rendre à cette transaction et le capitaine Prévot partit à la tête d'un peloton, après avoir vérifié les cartouchières de ses hommes. Aux Terreaux, il trouva toutes portes closes : le Préfet voulait, maintenant, qu'on désarmât les « factieux ».

Prévot réclama des renforts et déploya sa troupe : derrière lui un bataillon du 47^e de ligne se rangeait à son tour ; situation délicate, car si les fantassins faisaient usage de leurs armes, il serait pris entre deux feux, l'Hôtel de Ville étant fortement occupé. Mais la foule s'amassait aussi et quelques solides gaillards commençaient à dépaver la place.

Enfin, le conseiller de préfecture Menoux vint chercher le capitaine et, par la porte de la place de la Comédie, le conduisit auprès du Préfet, qui lui tint des propos irrités : « Dites à vos amis que s'ils ne se séparent pas sur-le-champ, on va les disperser à coups de fusil ». A quoi l'autre riposta flegmatiquement qu'il rendrait compte de son entrevue aux dits amis et que M. de Brosses pouvait prendre ses dispositions de combat. Pourtant, sur les instances de Menoux, le capitaine accepta de ne point rapporter sur-le-champ les imprudentes paroles préfectorales : il attendrait une demi-heure la réponse qu'il était venu chercher. Il était alors quatre heures du soir.

Lorsque sonna la demie, Menoux ne parut point. Prévot,

en sa qualité de vieux militaire, tenait avant tout à l'exactitude. Il rentra seul à l'Hôtel de Ville, après avoir donné à son détachement l'ordre d'attaquer s'il n'était pas de retour à cinq heures. Montant à la salle Henri IV, il tira sa montre de son gousset, la posa sur une table et formula son ultimatum : une réponse sur la question de l'occupation conjointe du poste avant cinq heures, sinon, l'assaut.

L'assistance se montra désemparée devant cette froide volonté. Paultre de la Mothe discuta, essaya de gagner du temps en signant des pièces. D'autres interpellaient violemment le capitaine, qui, à chaque phrase, montrait du doigt les aiguilles de sa montre, avançant d'une marche infaillible vers l'instant fatal. Sur la place des Terreaux, la foule ondulait en houle bruyante, pressant le bataillon du 47^e auquel s'en était joint un autre du 10^e. Les pavés s'entassaient et beaucoup de gens remplissaient leurs poches de cailloux.

Groupés au café Minerve, rue Puits-Gaillet, les chefs libéraux s'attendaient à un conflit sanglant, et, pour le prévenir, le docteur Mornand fit passer au comte de Brosses cette épître dénuée de courtoisie où, l'avertissant de la terrible responsabilité qu'il encourait en prolongeant ses atermoiements, il lui disait :

« Monsieur le Préfet, vous avez manqué à votre parole d'honneur dans un instant où ce manque de foi était un crime. Vous répondrez sur votre tête du sang français qui va couler. La population lyonnaise ne reconnaît plus votre autorité qui, au tort immense d'être devenue illégale, joint celui, plus impardonnable encore, de s'être parjurée. Songez aux conséquences ; dans quelques minutes, il sera trop tard ».

C'était un autre ultimatum que le Préfet lut au moment où les pierres, frappant les vitres des salons municipaux, en ponctuaient significativement les alinéas.

La résistance était-elle possible ?

A la réquisition de Dauphin de Verna, le général Paultre de la Mothe enjoignit au colonel du 10^e de ligne d'aller désarmer les gardes nationaux. Le colonel, qui connaissait le règlement sur le service des places, exigea que le premier Adjoint l'accompagnât pour faire les sommations légales. L'autre se déroba prudemment et personne ne sortit.

Sur le quai de Retz, un régiment de chasseurs à cheval arrivait, commandé par le colonel Verdier, pour atteindre les Terreaux. A la hauteur de la rue Lafond, une énorme barricade obstruait le passage, faite de voitures de charbon et de bateaux retournés. Suivi d'un seul cavalier, le colonel s'avança et ne dissimula point aux gens qui étaient là qu'il exécuterait ses instructions et passerait coûte que coûte. Le docteur Mornand accourut, harangua les cavaliers, supplia leur chef d'éviter les mesures extrêmes et, finalement, le fit conduire à l'Hôtel de Ville par deux de ses amis, Faye et le docteur Gilibert. Restés en colonne le long du Rhône, les chasseurs criaient : « *Vivent les bourgeois lyonnais !* ».

La résistance paraissait bien compromise...

A cinq heures précises, Prévot, fidèle à sa parole, détachant son épée du ceinturon, la plaçait sur la table à côté de sa montre et se constituait prisonnier, ajoutant d'ailleurs qu'il ne se passerait pas quinze minutes avant qu'il ne fût délivré. Le Général l'adjura de se montrer au balcon, de donner sa signature réclamée du dehors. Il signa l'ordre d'attaque. Paultre de la Mothe déchira le papier et le Préfet, hors de lui, poussa cette exclamation furieuse : « Nous capitulerons donc devant une poignée de canailles ! ».

Très maître de lui, Prévot se contenta de lui répondre que ces canailles étaient de fort honnêtes personnes et s'offrit à lui en présenter quelques-unes. Il sortit et ramena des fabricants, des propriétaires, l'élite de la société lyonnaise. Alors le Préfet, qui n'en croyait ni ses yeux ni ses oreilles, capitula

de mauvaise grâce. Les gardes nationaux entrèrent à l'Hôtel de Ville avec leur capitaine.

Et, la physionomie contrite, escortés de quelques « canailles », le comte de Brosses et le lieutenant-général Paultre de la Mothe regagnèrent leurs hôtels respectifs, au milieu des huées et des lazzis d'un public redevenu bon enfant et qui ne témoignait d'aucune intention malveillante à leur égard.

Le soir, une assemblée tenue chez Bontoux désignait une commission administrative de quatorze membres, chargée, sous la présidence du docteur Trolliet, de remplacer provisoirement les autorités anciennes²⁵.

V

Cependant, la partie n'était pas encore complètement gagnée, car de Paris on n'avait que des nouvelles fragmentaires, incertaines et contradictoires. Le 1^{er} août, un feuillet du *Moniteur* fit connaître l'installation du Gouvernement provisoire : mais Dauphin de Verna restait à l'Hôtel de Ville, le Préfet n'avait pas abandonné la direction du département et Paultre de la Mothe commandait toujours la garnison.

La commission prit les devants en les destituant tous les trois et en faisant saisir le télégraphe.

A la notification de l'arrêté qui le relevait de ses fonctions, le Général opposa d'abord la plus sereine indifférence. Puis, comme un lieutenant de la garde nationale venait lui rendre compte qu'une révolte avait éclaté à la prison Saint-Joseph et demandait l'autorisation de faire donner la force armée, il s'inclina devant les faits et laissa à la commission toute liberté d'utiliser la troupe comme elle l'entendrait. Paultre

25. MORNAND, *loc. cit.*, p. 24-51; TROLLIET, *loc. cit.*, p. 12-23; *Archives historiques et statistiques du Rhône*, t. XII, p. 284-287.

de la Mothe abdiquait ainsi son autorité de commandant d'armes et son attitude équivalait à une démission.

Deux représentants de la commission se rendirent à la prison et parlementèrent avec les rebelles qui, furieux et entièrement ivres (on ne sait qui leur avait procuré de l'alcool ou du vin), criblèrent les soldats de pierres. Après les sommations d'usage, ceux-ci ouvrirent le feu : il y eut trois morts et dix blessés.

Quant au Préfet et au premier Adjoint, ils se montrèrent beaucoup moins disposés à quitter la place, et la commission, toujours soucieuse d'éviter la moindre apparence de violence, ajourna toute mesure à leur égard. Elle se contenta de multiplier les postes de gardes nationaux et d'envoyer chercher à Mâcon un vétéran de l'Empire, le général Verdier, pour lui confier le commandement supérieur de la milice citoyenne²⁶.

Le 2 août, constatant que Dauphin de Verna s'obstinait à rester en fonctions, la commission administrative résolut de s'installer à la mairie à côté de lui. Elle était débordée par ses propres troupes qui exigeaient l'arrestation du Préfet et du premier Adjoint et nous avons la preuve écrite de cette impuissance à contenir les bourgeois révolutionnaires dans un billet dont la signature est illisible et qui porte la date du 2 août, 4 heures du soir :

« Monsieur le Maire, dans un moment nous ne sommes plus maîtres du mouvement, voyez si vous croyez que notre présence à l'Hôtel de Ville sous notre titre reconnu par vous de Commission provisoire de la Garde nationale, peut prévenir de graves désordres. Mais hâtez-vous et répondez-nous par écrit. Tout à vous »²⁷.

26. MORNAND, *loc. cit.*, p. 55 et suiv. ; TROLLIET, *loc. cit.*, p. 24 et suiv. ; *Archives historiques et statistiques du Rhône*, t. XII, p. 289.

27. *Archives municipales*, *loc. cit.* ; TROLLIET, *loc. cit.*, p. 33-34.

Il est à présumer qu'à la suite de cet avertissement, Dauphin de Verna laissa les choses suivre leur cours, car, le soir, la commission prenait séance dans une des salles du palais municipal. Déjà on promenait dans les rues un drapeau tricolore arboré sur la diligence de Paris.

C'était la confirmation de la victoire des insurgés de la capitale. Aucune réaction n'était plus à redouter.

Le 3 août au matin, les trois couleurs étaient hissées au sommet du beffroi de l'Hôtel de Ville, en présence de la garde nationale placée sous le commandement du général Verdier. Le premier Adjoint avait donné sa démission dans un procès-verbal tout entier écrit de sa main : « Nous déclarons que nous cessons les fonctions publiques qui nous avaient été confiées par le Roi et que nous ne pouvons plus faire respecter. Nous nous opposons autant qu'il est en nous à tous actes qui seraient en opposition avec la fidélité que nous avons jurée au Roi et l'obéissance que nous avons promise aux lois constitutionnelles du Royaume. Nous mettons la ville de Lyon sous la sauvegarde de la garde nationale légalement instituée et nous rendons ses chefs responsables de tous les désordres qui pourraient en troubler la tranquillité »²⁸.

Le Préfet et le Général s'esquivèrent discrètement, sans protestation en forme authentique. La commission administrative choisit pour président le docteur Gilibert, pour vice-présidents les docteur Trolliet et Prunelle et invita les Lyonnais au calme :

« Respect aux propriétés, respect aux vaincus, respect à tous. Qu'aucun cri, qu'aucune provocation ne viennent troubler l'harmonie que vous avez si admirablement conservée »²⁹.

28. Archives municipales, *loc. cit.*, pièce autographe, datée du 3 août 1830, 7 heures du matin.

29. Archives municipales, *loc. cit.*, affiche.

On connaissait maintenant les événements de Paris : la chute des Bourbons, la nomination du duc d'Orléans aux fonctions de lieutenant-général du Royaume. Il n'y avait plus qu'à continuer le mouvement commencé.

Le 5 août, sur invitation du général Bachelu, nouveau commandant de la 19^e division militaire, la commission désignait pour la mairie le docteur Prunelle (nommé à titre définitif par ordonnance du 2 septembre). Le 6, Paulze d'Ivoy prenait possession des services préfectoraux. Le 7, la commission, estimant sa tâche accomplie, se retirait en se félicitant d'avoir évité de fâcheux désordres.

« Grâce à l'enthousiasme des citoyens, à leur courage, à leur prudence, à la neutralité sympathique de votre brave garnison qui a su concilier les devoirs de la discipline militaire avec les sentiments d'un pur patriotisme, votre affranchissement a eu lieu sans effusion de sang, sans violation de propriétés, sans outrage aux personnes, sans violation d'aucune sorte »³⁰.

Restait à accomplir le dernier rite de la révolution, à passer du provisoire au permanent. Le 10 août, Paulze d'Ivoy apprenait aux Lyonnais qu'ils avaient un « roi-citoyen » dans la personne de Louis-Philippe et les conviait à célébrer « ce mémorable événement »³¹.

Prunelle, renchérissant sur la prose du Préfet, vanta les vertus du régime constitutionnel, qui a l'avantage « de réaliser les vœux républicains en conservant la stabilité et la force inhérentes à l'unité des gouvernements monarchiques ». Il prédit en outre à ses administrés « une ère nouvelle de prospérité ».

30. Archives municipales, *loc. cit.*, télégramme des 1^{er} et 2 août, affiche ; TROLLIET, *loc. cit.*, p. 44-46 ; *Archives historiques et statistiques du Rhône*, t. XII, p. 292 et suiv.

31. Archives municipales, *loc. cit.*, affiche.

« Le commerce, vous le savez, est le fils le plus légitime de la liberté ; dans tous les temps, il n'a prospéré que par les soins vivifiants de sa mère. Fécondée par nos institutions nouvelles, notre industrie n'éprouvera plus d'entraves dans la production ; de nouveaux marchés seront ouverts à nos produits ; le glorieux pavillon qui doit en protéger le transport fera rapidement disparaître les obstacles que le drapeau de Charles X apportait dans nos relations avec les deux Amériques »³².

VI

C'est sur cette note d'espérance que se terminait la révolution lyonnaise, révolution sans larmes, menée par des bourgeois méthodiques et prudents, hommes d'affaires, médecins, juristes, qui n'avaient aucune intention d'inquiéter le capital et la propriété, parce que capitalistes et propriétaires. Ils se rattachaient par avance à la doctrine de Casimir-Périer qui ne voyait dans les événements de juillet qu'un simple accident, « un changement dans la personne du chef de l'Etat ».

Ces bourgeois, révolutionnaires d'une semaine, avaient eu en face d'eux de médiocres adversaires : un maire par intérim, royaliste fanatique, entêté, mais peu sûr de lui, un préfet laissé sans ordre, se mettant facilement en colère, et cédant aussi facilement, un général n'ayant point confiance dans sa garnison trop faible et dont beaucoup d'officiers n'avaient certainement pas le culte du drapeau blanc. Personne n'a osé prendre l'initiative de la résistance que tous savaient vaine.

La révolution lyonnaise fut faite à peu près exclusivement par les bourgeois. Les ouvriers n'y figurent qu'incidemment, dans la coulisse, sans se porter au premier plan de la scène. Ils étaient là, cependant, et on a de sérieuses raisons de croire

32. Archives municipales, *loc. cit.*, affiche, 11 août 1830.

que leurs patrons comptaient sur leur concours éventuel. Dans la foule qui dépava la place des Terreaux, il y avait certainement plus de blouses que de redingotes. Pour cette besogne comme pour la construction de la barricade du quai de Retz, il fallait des mains calleuses. Aussi bien, les ouvriers, parmi lesquels on comptait nombre d'anciens soldats de l'Empereur et probablement de ceux qui, au retour de l'île d'Elbe, l'avaient porté en triomphe du pont de la Guillotière à l'Archevêché, n'avaient point un goût particulier pour la monarchie des Bourbons, et ils comptaient qu'un nouveau gouvernement améliorerait leur sort. Prunelle les en avait solennellement assurés.

La suite des événements devait leur démontrer leur erreur ; mais de cette révolution qu'ils n'avaient point faite à Lyon et à laquelle leurs camarades parisiens avaient puissamment contribué, ils tirèrent une profitable leçon de choses. Ils apprirent la valeur du nombre, l'importance dans la société moderne du peuple des ateliers et des manufactures, ils perdirent le respect quasi-religieux des puissances qu'une émeute suffit à balayer, et, dans une pièce de procédure relative aux affaires de 1831, nous trouvons, sous la plume d'un basochien, ce commentaire judicieux des événements de juillet 1830 qui n'est point dépourvu d'un sens aigu des réalités historiques :

« La Révolution..... a eu pour résultat de détruire définitivement chez les masses le prestige qui les fait se tenir courbées devant le pouvoir dirigeant, depuis qu'elles ont vu que dans trois jours elles pouvaient détrôner un roi et en refaire un autre. Elles ont senti qu'elles étaient quelque chose lorsqu'elles étaient réunies et que leurs voix devaient être écoutées lorsqu'elles parlaient. Le principe de la souveraineté populaire une fois proclamé, chacun a voulu avoir la part

d'influence et de pouvoir qui lui revenait... Un grand fait était là pour prouver que le peuple était le seul maître »³³.

Si le gouvernement de Louis-Philippe avait montré quelques velléités d'action sociale, si la crise économique consécutive à la révolution avait éveillé chez les maîtres de l'heure le souci de formules nouvelles adaptées à des conditions nouvelles, les ouvriers dont les opinions et les doctrines étaient encore bien inconsistantes, pour ne pas dire inexistantes, auraient-ils pensé à livrer bataille ?

L'égoïsme, l'indifférence, l'incompréhension des classes possédantes, la misère aussi et les difficultés matérielles contre lesquelles ils se débattaient depuis plusieurs années, les jetèrent hors des routes habituelles de la modération et de la légalité. Seize mois après l'établissement de la monarchie d'Orléans, Lyon sera ensanglanté par la guerre des rues...

F. DUTACQ,

Chargé de cours à la Faculté des Lettres.

33. Archives municipales, 12, *Événements et troubles, novembre 1831, Requête au nom de la Ville à MM. les Présidents et Juges composant la première chambre du Tribunal de première instance de Lyon, 29 juillet 1832, signée Bros fils, avoué.*

QUELQUES TRAITS CARACTÉRISTIQUES DE LA LITTÉRATURE RUSSE¹

II

SYNTHÈSE PHILOSOPHIQUE UNIVERSELLE

La plus évidente divergence de la science et de la religion touche, comme on sait, à la théorie de la connaissance qui représente le fondement de toute connaissance scientifique, philosophique et religieuse. C'est dans ce domaine de la théorie de la connaissance que doivent commencer les premières tentatives en vue d'une synthèse de la religion et de la science.

Dans la littérature russe on peut déjà, au milieu du XIX^e siècle, trouver des tentatives de ce genre.

Un article d'un philosophe-amateur russe, Ivan Kireëvsky, parut en 1855 sous ce titre « la Nécessité et la possibilité de nouveaux éléments pour la philosophie ». Dans cet article, en luttant contre la philosophie occidentale de ce temps-là, I. Kireëvsky dit, en résumé, que la philosophie européenne occidentale est unilatérale, parce qu'elle ne se base que sur la raison pure, que sur le privilège de l'intelligence hérité de l'aristotélisme ; tandis que la vraie philosophie, comme une

1. *Revue de l'Université de Lyon*, juin 1929.

généralisation de toutes les sciences et de toute connaissance humaine, doit être basée sur toutes les facultés intellectuelles de l'esprit humain, sur leur ensemble, c'est-à-dire sur l'âme entière².

La question de la présence dans l'esprit humain des autres facultés intellectuelles, en plus de la raison pure, a été posée pour la première fois par Socrate, dans les dialogues de Platon, son élève. Socrate a trouvé dans son âme la présence d'un génie particulier qu'il a nommé le « démon »³ et par lequel il se prétendait inspiré dans les principes de sa philosophie et de sa conduite. Mais cette question a été posée tout particulièrement par Basile le Grand⁴, évêque grec du iv^e siècle, qui était à cet égard, sans doute, sous l'empire du néoplatonisme et, surtout, de Saint Paul et de l'Apocalypse, où l'on peut trouver, par exemple, des idées comme celle-ci : « Dieu a persuadé à leur cœur (et non à leur raison) d'accomplir sa volonté »⁵. Dans ses œuvres polémiques contre l'hérésie rationaliste d'Arius, Basile le Grand, à côté de la raison, a indiqué dans l'esprit humain la faculté intellectuelle irrationnelle qu'il a nommé « la foi »⁶.

2. Ivan Kireëvsky (1806-1856) est connu comme l'un des fondateurs du parti slavophile et, surtout, comme le fondateur de la philosophie slavophile.

3. Le mot « δαίμων » ou démon était, selon la terminologie grecque, le nom commun des divinités.

4. Basile le Grand (329-379), évêque de Césarée, Thomas d'Aquin de la théologie orthodoxe.

5. *L'Apocalypse*, XVII, 17.

6. Cette tradition antique de Basile le Grand, oubliée au Moyen Age, commence à se manifester de nouveau à partir de l'époque de la Renaissance ; mais cette manifestation représenta longtemps quelque chose de vague ou une exagération de l'idée pure de l'antiquité. On peut le voir, par exemple, dans la célèbre pensée de Pascal, « le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas », ou dans le système philosophique du soi-disant « fidéisme » ayant pour représentant le plus marquant l'abbé Bautin (1796-1867), et surtout, comme nous le verrons plus loin, dans la philosophie des Slavophiles russes du xix^e siècle.

Et la pensée philosophique de notre époque toute récente retourne sérieusement à la même question. J'ai en vue ici surtout la philosophie de Bergson avec son intuition qui représente aussi un mode particulier de connaissance immédiate, sans recours à l'expérience ni au raisonnement, et qui prouve ainsi que l'homme n'est pas qu'une intelligence et qu'il y a en dedans de lui une force plus profonde peut-être, parce que plus accordée avec le réel et avec la vie.

Ajoutons que la relativité et la subjectivité de la raison pure étaient remarquées depuis longtemps par beaucoup de penseurs, à partir des Sophistes grecs jusqu'à l'Allemand Einstein de nos jours ; mais jamais dans l'histoire, les attaques contre le privilège de l'intelligence ne furent si précises et si fondées que dans la philosophie de notre époque. A cet égard, on peut indiquer un ouvrage bien caractéristique sous ce titre : « Le privilège de l'intelligence », par François d'Hautefeuille, qui résume peut-être tous les arguments de la philosophie moderne contre le privilège de l'intelligence, contre cet héritage de l'aristotélisme et qui, finalement, pose et résout la question suivante : la véritable intelligence n'est-elle pas celle qui procède « avec l'âme tout entière » ?

Ainsi l'idée de I. Kireëvsky d'une nouvelle théorie de la connaissance a ses précédents et trouve, selon toute apparence, sa confirmation précise dans la philosophie de nos jours... Et c'est sur le terrain de ces recherches philosophiques qu'il est permis de croire que le mysticisme de Platon et de Plotin et la foi de Basile le Grand pourront, enfin, prendre dans la nouvelle théorie de la connaissance une place égale et légitime à côté de la raison d'Aristote et de l'intuition de Bergson.

En effet, est-il possible que l'humanité se soit tenue à l'aris

7. *Le Privilège de l'Intelligence*, par François d'HAUTEFEUILLE. Ed. Bossard, 1924, Paris.

totélisme si longtemps sans aucun progrès et qu'elle doive y rester pour toujours ?

On peut croire que cela ne sera pas ainsi et que la nouvelle théorie de la connaissance, cette théorie universelle, à laquelle rêva le slavophile Kireëvsky, sera établie tôt ou tard... Et c'est alors au point de vue de cette future théorie de la connaissance que l'on pourra, enfin, réaliser le rapprochement et même la synthèse de la science et de la religion, ayant pour but l'universalisme complet et des perspectives nouvelles plus larges et plus approfondies dans l'étude de la nature et de l'homme... Voilà les buts nobles et les perspectives attrayantes qui découlent logiquement de la philosophie slavophile.

Ainsi l'on peut voir que la vraie philosophie slavophile, ayant pour but, selon son fondateur, les intérêts généraux purement philosophiques, n'a aucun rapport avec les idées politiques de quelques épigones du parti slavophile, avec ces idées qui à bien des égards étaient arriérées ou même ridicules. Pourtant les adversaires de ces idées politiques arriérées traitèrent d'ordinaire avec dédain aussi la philosophie slavophile. Par exemple, le vicomte E.-M. de Vogüé, en résumant ces attaques philosophiques contre les slavophiles, dit que « l'erreur des slavophiles est d'avoir noirci des montagnes de papier pour raisonner un sentiment »⁸. Mais, en vérité, la philosophie en question, basée sur les idées de I. Kireëvsky, n'est pas le simple raisonnement d'un sentiment ; cette philosophie, comme nous l'avons vu, représente une tentative de donner le droit égal au sentiment à côté du raisonnement dans la théorie de la connaissance. Et l'on peut dire même que si Kant a donné « la critique de la raison pure », la philosophie slavophile a posé la question de « la critique du sentiment pur ». Ainsi cette philosophie a complété la critique de Kant

8. Vicomte E.-M. DE VOGÜÉ, *le Roman russe*, p. 243. Ed. Paris, 1888.

par l'idée de la critique de toutes les facultés intellectuelles de l'esprit humain ; autrement dit, elle a posé la question de l'analyse du spectre psychologique, analogue à celle du spectre solaire... Et, en général, il faut considérer la philosophie slavophile non comme l'erreur, mais comme la tradition de Basile le Grand, reprise dans la littérature russe sous l'empire des idées du sentimentalisme et du romantisme, c'est-à-dire comme l'une des manifestations de la réaction générale de cette époque-là contre le rationalisme hérité du classicisme dans la littérature, dans les beaux-arts et dans la philosophie.

Ainsi nous voyons que la philosophie slavophile représente le signe de son temps et a une valeur considérable dans l'évolution des idées philosophiques.

Mais quelle que soit la valeur de la philosophie slavophile, dont I. Kireëvsky fut le fondateur, il fallait l'éclaircir dans notre but spécial, car elle acquiert une importance particulière dans l'étude de la littérature russe. Le fait est que, sans tenir compte de cette philosophie, on ne saurait comprendre la particularité essentielle des œuvres des plus grands écrivains russes mystiques, c'est-à-dire de Dostoïevsky, de L. Tolstoï, etc .. Car les chefs-d'œuvre de ces écrivains sont fondés sur les principes philosophiques slavophiles, c'est-à-dire sur les principes de I. Kireëvsky, desquels il ressort avant tout que, dans l'âme humaine, l'intelligence ne joue pas un rôle prédominant parmi les autres forces psychiques.

Voici ce que I. Kireëvsky lui-même dit à cet égard dans l'article cité plus haut :

« La principale condition pour l'élévation de l'intelligence au-dessus de son niveau ordinaire, c'est : 1° que cette intelligence tente de réunir dans une intégralité indivisible toutes ses forces séparées qui, dans la disposition habituelle de l'homme, sont en état de désassortissement et de contradiction ; 2° qu'elle ne reconnaisse pas sa faculté abstraite logique

comme l'unique moyen de connaître la vérité ; 3° qu'elle ne prenne pas les inspirations du sentiment éthique ou de l'amour dominant de son cœur, indépendamment des autres notions et des autres exigences de l'esprit, comme un guide impeccable pour la connaissance de la vraie harmonie du monde ou du bien supérieur, mais 4° qu'elle cherche toujours dans la profondeur de l'âme cette racine intérieure de la connaissance, où toutes les forces séparées se fondent ensemble dans une vivante et intégrale vue de l'esprit »⁹.

Conformément à cette analyse de l'âme humaine, I. Kireëvsky définit ainsi la philosophie :

« La philosophie n'est pas l'une des sciences, et elle n'est pas la foi, mais elle est l'ensemble de toutes les sciences et la conductrice de la pensée entre les sciences et la foi » (c'est-à-dire la religion)¹⁰.

Ainsi, d'après ces citations, on peut voir que I. Kireëvsky diffère en principe d'avec la philosophie rationaliste et positive occidentale de ce temps-là¹¹ et qu'il donne, en même

9. J. KIREËVSKY, l'article cité plus haut. V. II, p. 309. Ed. Moscou, 1861.

10. J. KIREËVSKY, *ibidem*, p. 313.

11. Cette différence paraît surtout dans la question concernant la lutte de la science et de la religion. Pour le voir, il suffit de comparer à cet égard la philosophie de S. Kireëvsky à celles de ses contemporains occidentaux, par exemple d'Auguste Comte et de H. Spencer.

A. Comte, ayant rejeté toute théologie et toute métaphysique, fonde sa religion positive, basée exclusivement sur la science. Au contraire, H. Spencer tente de réconcilier la science et la religion traditionnelle ; mais pour parvenir à sa fin, il ne se sert que des procédés rationalistes, sans toucher la question de la nouvelle théorie de la connaissance.

En même temps, J. Kireëvsky (son article cité et *les Premiers Principes* de H. Spencer furent publiés simultanément en 1855) suppose que la réconciliation de la science et de la religion n'est possible que sur le terrain de la nouvelle théorie de la connaissance, basée, comme nous l'avons vu, sur toutes les facultés intellectuelles, les facultés irrationnelles y comprises... Nous verrons plus loin que c'est V. Soloviev qui, dans son système philosophique, tentera de réaliser cette idée de J. Kireëvsky.

temps, à la pensée philosophique russe une direction toute particulière qui mène vers l'analyse de l'âme humaine en facultés diverses et vers la synthèse de la science et de la religion.

Nous allons voir cette influence de la philosophie slavophile sur Dostoïevsky, L. Tolstoï et V. Soloviev, qui travailleront dans les sens indiqués par I. Kireïevsky et créeront le roman russe psychologique et la philosophie mystique russe avec sa tendance de synthèse universelle.

En effet, on peut voir clairement que Dostoïevsky a appliqué l'analyse psychologique de I. Kireïevsky à la conception de ses romans ; les héros de Dostoïevsky sont toujours présentés comme le jouet de toutes leurs forces psychiques dont l'ensemble devient toujours plus fort que leur seul raisonnement. C'est pourquoi, peut-être, les héros de Dostoïevsky font toujours, au premier aspect, l'impression de personnages déraisonnables et même pathologiques¹². Mais, au point de vue de la conception de Dostoïevsky, ils sont peut-être plus réels et plus naturels que les héros de n'importe quel romancier du monde et surtout, par exemple, de E. Zola, dont les héros représentent des marionnettes rationalisées, que l'auteur meut avec les cordes de l'hérédité ; tandis que dans l'âme des héros de Dostoïevsky, on peut observer une manifestation ou une collision à la fois : du raisonnement, des passions, de la mystique, de l'intuition et encore des forces psychiques, pour ainsi dire tectoniques qui travaillent sous la conscience¹³.

12. Voici, par exemple, ce que dit à cet égard le vicomte E.-M. de Vogüé (*le Roman russe*, p. 257, 1888, Paris) : « Dans le peuple innombrable inventé par Dostoïevsky, je ne connais pas un individu que M. Charcot ne peut réclamer à quelque titre ».

13. Ainsi, dans la psychologie humaine, Dostoïevsky voit la présence des diverses forces psychiques qui parfois luttent l'une contre l'autre avec les vicissitudes de la chance. Par conséquent, on peut même dire que, selon Dostoïevsky, on trouve le privilège de l'intelligence non dans

A cet égard, les héros de Dostoïevsky ne sont plus des types nationaux russes, mais ils représentent l'homme en général, l'homme universel, et ils agissent toujours, dominés par l'ensemble de leur âme, par sa résultante et non par un seul raisonnement. Dans son fameux « Ainsi parla Zarathustra », Nietzsche qui était sous l'empire de Dostoïevsky formule ainsi la même idée :

« Le corps est la grande raison, c'est une pluralité unifiée par une seule conscience, et ta petite raison, ton intelligence, comme tu l'appelles, mon frère, n'est qu'un outil de ton corps ».

De la sorte, Dostoïevsky, je le répète, a appliqué l'idée de I. Kireïevsky à la conception de ses romans. Mais en scrutant les tréfonds de l'âme entière, il a découvert la conscience subliminale qui agit mystérieusement sur la conscience ordinaire.

On peut voir aussi la même influence de la philosophie slavophile basée sur les idées de I. Kireïevsky dans les œuvres de L. Tolstoï. Ses héros agissent aussi guidés par leur âme entière et non par leur seul raisonnement. Voici ce qu'écrit L. Tolstoï à ce sujet, dans son « Journal intime », en 1863, 3 mars¹⁴ :

« Tout ce que font les hommes, ils l'accomplissent pour répondre aux exigences de toute la nature. A chacun de nos actes, notre intelligence imagine de prétendus mobiles qu'elle

la psychologie d'un homme réel et normal, mais plutôt dans la psychologie des fous qui ont leurs idées fixes ou dans les romans des écrivains tendancieux, dont les héros sont toujours obligés de raisonner et d'agir d'après les sentences préparées d'avance par les auteurs. En général, on peut dire que Dostoïevsky tente d'analyser l'âme humaine, comme anatomiste, sans rien ajouter ou exagérer. C'est pourquoi les héros diffèrent aussi d'avec les héros des tragiques grecs ou de Shakespeare par exemple, qui nous donnent les symboles des idées ou des passions humaines, prises à part et personnifiées.

14. L. TOLSTOÏ, *Journal intime* (1853-1865). Eugène Fasquelle, éditeur 1926, Paris.

appelle « convictions », « foi », quand il s'agit de l'individu, et « idées » quand il s'agit des peuples dans l'histoire. C'est là une des erreurs les plus anciennes et les plus funestes. Le jeu d'échecs de l'intelligence se poursuit indépendamment de la vie et la vie indépendamment de ce dernier. La seule influence qui existe, c'est le pli que la nature reçoit d'un pareil exercice ».

En général, les héros de L. Tolstoï sont toujours le jouet de toute leur nature et surtout de leur sentiment de la vie grégaire nationale, universelle et cosmique... Et L. Tolstoï voit dans le sentiment de cette liaison avec la vie générale la plus haute sagesse et la plus grande puissance¹⁵ ; cependant il affirme que ce sentiment de la vie éternelle environnante n'est pas propre à des philosophes ou des savants, mais plutôt à des races simples, dont la conscience n'est pas égarée par des doctrines à la mode qui sont toujours fausses et toujours changeant ; tandis que le sentiment de la vie éternelle de la nature reste toujours le même... Et c'est pourquoi il n'est pas étonnant, par exemple, que le héros favori de L. Tolstoï, Pierre Besoukhov, armé de toutes les théories scientifiques et philosophiques de son temps, s'incline devant un simple paysan, un simple soldat illettré, « Platon Karataïev », qui symbolise la vie grégaire nationale et universelle, connue non par le raisonnement, mais par le sentiment, par le cœur ou par son « démon », comme aurait dit Socrate¹⁶.

15. A l'égard du rôle du sentiment dans la vie humaine, L. Tolstoï dit ce qui suit (*Journal intime*, 1863, 25 janvier) :

« Dans la vie, dans toutes les relations que les hommes ont entre eux, c'est sur le drame du sentiment que tout se fonde ; quant au jugement, à la pensée, non seulement ils ne dirigent pas nos sentiments et nos actes, mais ils se laissent adultérer par le sentiment. Les circonstances elles-mêmes ne dirigent pas les sentiments ; mais ce sont les sentiments qui dirigent les circonstances, autrement dit, qui choisissent entre une multitude de faits ».

16. Ce n'est pas un hasard, peut-être, que L. Tolstoï ait nommé son paysan « Platon », en faisant ainsi allusion au philosophe grec

On sait que L. Tolstoï lui-même s'est incliné à la fin de sa vie devant un certain sectaire, Sutaïev, pour devenir l'apôtre de sa doctrine morale. Il est à remarquer qu'ici il ne s'agit pas d'une idéalisation de l'homme primitif dans le sens de J.-J. Rousseau ; mais il s'agit de la présence d'une haute intelligence qui est propre à la nature humaine en général et qui peut se manifester dans n'importe quel homme de n'importe quelle culture, comme nous le voyons dans Socrate, dans les apôtres, etc., et comme L. Tolstoï croit l'avoir trouvé dans un paysan, Platon Karataïev, ou dans un sectaire, Sutaïev¹⁷.

Ici l'on peut constater que ce point de vue de L. Tolstoï a de l'affinité avec la lutte de la philosophie slavophile contre le privilège de l'intelligence. Ajoutons que L. Tolstoï répète presque littéralement I. Kireïvsky quand il touche à la question de la théorie de la connaissance. On peut le voir, par exemple, dans sa définition de la connaissance religieuse :

« La connaissance religieuse n'est pas quelque chose de confus et d'inexact, comme nous sommes accoutumés de le penser ; au contraire, il faut considérer la connaissance religieuse comme la connaissance la plus claire et la plus indubitable qui découle non du seul raisonnement, mais du raisonnement et de toute la conscience de l'homme »¹⁸.

Mais l'influence de I. Kireïvsky sur Dostoïevsky et L. Tols-

17. Ajoutons que, sur la même idée, se basent les principes de quelques sectes religieuses russes et des « chrétiens spirituels », surtout, qui posent la révélation, la lumière intérieure de l'homme vivant au-dessus de l'Écriture sainte ; de même un notable philosophe et mystique populaire du XVIII^e siècle, G. Skoworoda (1722-1799), reconnaît, dans sa voix intérieure, la voix divine, qu'il compare au « démon » de Socrate (P. Milioukov, édit. russe, 1902, Saint-Petersbourg, *les Esquisses de la culture russe*, p. 114-115, v. II).

18. L. Tolstoï, *la Lettre à L.-E. Obolensky*, p. 250. Edit. russe de Sytine, v. XV, Moscou.

toï ne se manifeste pas seulement dans l'analyse psychologique des héros de leurs romans ; elle apparaît aussi dans les doctrines religieuses que ces écrivains tentèrent de créer et de prêcher, et dans lesquelles on peut apercevoir des tendances à la synthèse universelle de la science et de la religion.

Comme on sait, Dostoïevsky préconisa à la fin de sa vie la régénération du monde par la religion chrétienne, et il avait promis de formuler ses idées à cet égard dans la deuxième partie de son roman favori, *les Frères Karamazov*, où nous trouvons deux types principaux dans les deux frères Ivan et Alecha, représentants de la science et de la religion. Mais sa mort soudaine l'a empêché de finir son travail et, par conséquent, il n'a pu accomplir sa promesse entièrement. C'est pourquoi, comme apôtre, Dostoïevsky n'est pas populaire, à l'étranger surtout. En Occident, il n'est pas populaire sous ce rapport, encore parce que sa doctrine promise devait avoir, par excellence, le caractère moral basé sur la mystique de l'Asie. En effet, en Occident, surtout pour les Anglais et pour les Américains, avec leur caractère rationaliste et pratique, il est bien difficile de comprendre un penseur mystique russe tel que Dostoïevsky qui affirme avec orgueil que « la Russie est l'élément moral équilibrant l'élément matériel — la Russie est Don Quichotte... ». Et Dostoïevsky est mort en rêvant de transformer ce Don Quichotte en l'apôtre du vrai et du bien universels, basés sur l'alliance du cœur et de la raison, sur la synthèse de la mystique asiatique et de la science européenne... Mais il n'a pu écrire, pour ainsi dire, que « l'introduction » que représente la première partie des *Frères Karamazov* ; néanmoins, tout ce qu'il a réussi à écrire, dans ce cas, donne la possibilité de constater qu'il voyait le salut de toute l'humanité dans son union universelle, selon l'Évangile du Christ, et que cette union future, basée sur la sagesse scientifique et

la mystique religieuse, était le saint des saints de son âme vraiment chrétienne, vraiment fraternelle¹⁹.

Cependant L. Tolstoï fut plus heureux que Dostoïevsky dans sa vocation apostolique. Comme je l'ai marqué déjà, il a rencontré sur sa route un certain Sutaïev, le sectaire de Tver, l'un des innombrables paysans russes qui prêchaient dans le peuple l'Évangile fraternel avec les tendances communistes ; Sutaïev a puissamment agi sur L. Tolstoï et décidé sa vocation... Sous l'empire de ce Sutaïev, comme le dit L. Tolstoï lui-même, il a renoncé à la carrière d'un romancier, à l'art, vanité du siècle, et il s'est transformé en un véritable apôtre, pour prêcher à tous les peuples du monde sa « vraie chrétienté », sa fameuse doctrine qui représente une tentative de faire la synthèse des connaissances contemporaines de l'Europe et des principes essentiels de toutes les religions de l'Asie antique.

Cette transformation de L. Tolstoï en apôtre a eu lieu sur le déclin de son âge, en 1884... Pourtant on peut voir que la pensée de la création d'une nouvelle religion et les idées ascétiques et religieuses, en général, lui furent toujours familières depuis sa jeunesse. On peut le constater non seulement dans la psychologie de plusieurs héros de ses romans, mais aussi dans sa psychologie personnelle.

Voici ce que nous trouvons à cet égard dans son « Journal intime », cité plus haut, qu'il a commencé à écrire en 1853, c'est-à-dire à l'âge de 25 ans :

19. Voici un exemple de l'impression que Dostoïevsky peut faire à cet égard sur ses lecteurs.

Le professeur de l'Université de Prague et le Président de la République tchécoslovaque Masaryk dit : « Dostoïevsky est l'homme le plus digne de respect que notre esprit puisse concevoir. Il n'y a pas eu à notre époque de meilleur chrétien. Lorsque Kant nous parle de la nature radicalement mauvaise, il ne nous bouleverse pas comme le fait Dostoïevsky : l'Évangile seul produit en nous une émotion semblable (*Le Président Masaryk*, par E. Denis, professeur à la Sorbonne. Extrait de la *Revue Bleue*, 21 et 28 juin 1919).

2-5 mars, 1855.

« La conversation d'hier au sujet de la divinité et de la foi a fait naître en moi une pensée grandiose, immense ; je me sens capable de consacrer ma vie à en poursuivre l'exécution. Cette pensée, c'est la création d'une nouvelle religion, conforme au développement de l'humanité, religion du Christ, mais purifiée de la foi et du mystère, religion pratique qui ne promettrait pas la béatitude future, mais la procurerait dès ici-bas. Je comprends que cette idée ne peut être réalisée que par plusieurs générations, travaillant consciencieusement afin d'unir les hommes par la religion : voilà le fondement de la pensée qui, je l'espère, saura m'entraîner ».

16 août 1857.

« Tout me paraît insignifiant... L'idéal est inaccessible, je me suis déjà perdu. Travail, argent, gloriole... A quoi bon ?... A quoi bon aussi les jouissances matérielles ? La nuit éternelle s'approche... Il me semble que je vais bientôt mourir ».

1^{er} avril 1858.

« Christ n'a pas prescrit, mais découvert la loi morale qui à tout jamais servira de pierre de touche pour le bien et le mal ».

15 septembre 1858.

« Il n'y a aucune possibilité de bonheur dans la vie, par contre, il est plus facile de devenir un être spirituel, un habitant de la terre, étranger aux besoins des hommes ».

18 juin 1863.

« On peut avoir une femme, des enfants, la santé et le reste ; mais le bonheur n'est pas en cela... Seigneur, donnez-moi la grâce et venez à mon aide !... ».

Ainsi, d'après ces citations, on peut constater que L. Tolstoï méditait très souvent pendant toute sa vie sur les éléments

essentiels de sa future doctrine, c'est-à-dire sur la futilité des biens matériels, sur l'union des hommes par la religion du Christ, purifiée conformément au développement de l'humanité, etc... Et nous voyons que l'une des pensées de sa jeunesse, la pensée de la purification de la religion du Christ conformément au développement de l'humanité dominé dans sa doctrine, dans son « vrai christianisme », dans lequel il paraît toujours comme un adversaire enragé de la science sans la religion et de la religion qui n'est pas conforme à la science. Voici quelques citations, où L. Tolstoï définit les principes essentiels de sa « vraie chrétienté » que l'on peut considérer comme une sorte de naturisme mystique ²⁰.

« La vraie religion est un rapport de l'homme avec Dieu et avec la vie éternelle environnante, un rapport qui est établi par l'homme conformément à sa raison et à ses connaissances contemporaines et qui mène seul l'humanité au but à lui prédestiné » ²¹.

« La vraie religion est le christianisme dans ceux de ses principes, par lesquels il s'accorde non avec les formes extérieures, mais avec les principes essentiels du brahmanisme, du confutianisme, du taôïsme, du judaïsme, du bouddhisme et même du mahométisme » ²².

« La particularité de la doctrine chrétienne, par rapport à toutes les doctrines religieuses antiques, réside uniquement dans ce fait qu'étant la dernière en date, elle a exprimé plus

20. On peut voir l'idée pareille de la religion naturelle dans l'ouvrage de E. Renan, publié en 1890 sous ce titre, *l'Avenir de la Science*, où l'auteur affirme que la science, la poésie et la morale, réunies en une harmonie supérieure, forment la vraie et complète religion naturelle qui rappelle, en quelque sorte, la vraie chrétienté ou le naturisme mystique de L. Tolstoï.

21. L. Tolstoï, *Qu'est-ce que la religion et en quoi sa nature ?*, p. 374 et 408. Edit. russe de Sytine, v. XV, Moscou.

22. L. Tolstoï, *ibidem*, p. 400-401.

exactement et plus précisément la nature de la loi de l'amour et la manière d'agir qui en découle inévitablement »²³.

« L'âme humaine est chrétienne par sa nature »²⁴.

« Nous avons un seul guide infallible : l'Esprit universel qui nous pénètre tous et chacun comme l'unité et qui suggère à chacun de nous les aspirations vers ce qu'il faut ; cet Esprit qui, dans un arbre, lui ordonne de croître vers le ciel, dans une fleur, lui ordonne de jeter la semence à l'automne et, en nous, nous ordonne de tendre à Dieu et, dans ces élancements vers Dieu, de nous réunir de plus en plus l'un avec l'autre »²⁵.

Voilà les principes essentiels de la doctrine de L. Tolstoï qu'il a exposée dans plusieurs ouvrages et, surtout, dans « Ma Religion », « Un Commentaire sur l'Évangile », etc..

Et ce n'est que cette doctrine, que cette vraie chrétienté qui, comme le croit L. Tolstoï, peut mener l'humanité vers le bonheur universel. Pour établir ce royaume d'or sur la terre, il ne faut, dit L. Tolstoï, que détruire les deux institutions d'aujourd'hui : les églises officielles et les Etats, d'où, selon L. Tolstoï, découlent tous les maux sociaux du monde ; et puis il faut laisser aux hommes la pleine liberté de vivre d'après l'amour chrétien, c'est-à-dire de réaliser un tel état social que l'on peut considérer comme une sorte d'anarchie chrétienne, d'anarchie sainte²⁶.

23. L. Tolstoï, *la Loi de la Violence et la Loi de l'Amour*, p. 45. Edit. Edit. russe de H. Caspari, Berlin.

24. L. Tolstoï, *ibidem*, p. 120.

25. L. Tolstoï, *la Loi de la Violence et la Loi de l'Amour*, p. 158. Edit. russe de H. Caspari, Berlin.

26. Il est à remarquer que l'idéal de la même anarchie chrétienne fut exposé par les sectaires « doukhobors », en 1791, dans leur confession de foi, où l'on peut lire entre autres choses ces mots : « Si dans un cœur s'est élevé le soleil du vrai éternel, là cessent de luire la lune et les étoiles, là vraiment il n'y a besoin aux enfants de Dieu ni des rois, ni des pouvoirs, ni des lois humaines quelconques... C'est par

Il va sans dire que, pour réaliser cette anarchie sainte, il faut que tous les hommes deviennent saints, deviennent parfaits. C'est pourquoi L. Tolstoï recommande à chacun d'abandonner toutes les tentatives de chercher un idéal politique ou social pour la Société, pour l'Etat ou pour l'humanité ; il recommande à chacun d'abandonner ces tentatives inutiles et même nuisibles et de penser exclusivement au perfectionnement de soi-même, de son âme, selon les mots de l'Évangile : « Cherchez le royaume de Dieu au dedans de vous ! »²⁷.

Voilà à quoi rêva L. Tolstoï, ayant toujours pour but le bonheur universel. Mais ce rêve du nouvel apôtre de la chrétienté reste, comme on sait, sans aucune réalisation ; et même, par l'ironie cruelle du Destin, cet apôtre de la morale, « ne pas résister au mal, ne pas tuer, etc. » a provoqué au monde peut-être plus de violence que personne dans l'histoire moderne.

Le fait est que la partie négative de sa doctrine, c'est-à-dire les attaques contre les églises et contre les Etats ont été bien communiquées aux masses par son talent et sa popularité mondiale. Et c'est lui, peut-être, qui, plus que personne, a préparé la révolution russe, si sanglante, et suivie du mouvement communiste et anarchiste en tous pays. Mais en ce

Jésus-Christ que leur volonté a été faite libre de toutes les lois » (P. MILIOUKOV, p. 117, v. II. Edit. russe, 1902, Saint-Petersbourg).

27. Voici quelques mots de L. Tolstoï lui-même à ce sujet (*la Loi de la Violence et la Loi de l'Amour*, par L. Tolstoï, Edit. russe de H. Caspari, Berlin) :

« L'activité des révolutionnaires, des hommes d'Etat et de leurs aides, que l'on considère d'ordinaire comme l'affaire la plus honorable et la plus grave, représente en fait l'activité humaine la plus futile et en même temps nuisible, qui empêche et empêche le plus le bien universel de l'humanité » (P. 139).

« La vie humaine dans son ensemble ne peut s'approcher de l'idéal éternel du perfectionnement que par le perfectionnement personnel de chaque individu » (P. 140).

qui concerne la partie positive de sa doctrine, c'est-à-dire l'application de l'amour chrétien à la vie, selon ses principes, L. Tolstoï n'a laissé aucun partisan, aucun disciple ni dans la vie pratique, ni dans la littérature²⁸.

Dans la vie russe, les attaques contre l'église orthodoxe et contre l'Etat tsariste ont abouti à l'athéisme officiel et à l'Etat communiste, basés sur la violence, c'est-à-dire sur le contraire de la doctrine de L. Tolstoï. De même, dans toute la littérature russe, nous n'avons aucun livre écrit dans le but de défendre et de propager la « vraie chrétienté » de L. Tolstoï, comme si cette doctrine était morte avec son fondateur²⁹. Cela veut dire, sans doute, que la doctrine de L. Tolstoï n'est acceptable ni pratiquement, ni théoriquement. Et cette malchance de L. Tolstoï était inévitable.

Le fait est que la synthèse de la science et de la religion et la doctrine universelle, philosophique ou morale, si elles sont possibles en général, ont besoin en tous cas d'une nouvelle théorie de la connaissance bien formulée qui pourrait englober toutes les facultés intellectuelles humaines, d'après les idées de Basile le Grand, de I. Kireïvsky, de Bergson, etc... Mais cette nouvelle théorie n'est pas encore trouvée ; et cette question posée par notre époque attend encore, pour sa solution, un grand philosophe, un nouvel Aristote. Il va sans dire que toute tentative de réaliser la synthèse dont il s'agit ou de créer une doctrine universelle quelconque, avant l'appari-

28. Les innombrables sectes dans le peuple et plusieurs écrivains mystiques dans la littérature, tels que V. Soloviev, Berdiaëv, etc., en général, poursuivirent ou poursuivent les traditions religieuses nationales ou ont des conceptions théologiques et morales indépendantes de la doctrine de L. Tolstoï et même opposées à elle.

29. Ce n'est que la secte des « doukhobors » qui représente l'exception dans ce cas. Mais on peut voir ici la simple conséquence de la ressemblance de la doctrine des « doukhobors » à celle de L. Tolstoï, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut.

tion de ce nouvel Aristote, ne peut donner qu'une synthèse et qu'une doctrine infructueuses et dissuasives pour les hommes d'aujourd'hui... N'étant pas un grand philosophe, le grand romancier L. Tolstoï nous représente un exemple démonstratif en ce genre.

Comme on le sait, dans la tentative de créer une doctrine religieuse universelle, L. Tolstoï a son précédent dans la littérature française. C'est Auguste Comte qui tenta le premier de fonder une religion qui pourrait englober toute l'humanité moderne. Mais Auguste Comte dut être encore plus loin du succès que L. Tolstoï, car il tenta de fonder sa « religion de l'humanité » exclusivement sur la philosophie positive, basée sur le privilège de l'intelligence qui, comme nous l'avons vu, allait faire faillite. C'est pourquoi la religion d'Auguste Comte, de même que toutes les théories rationalistes et positives des xviii^e et xix^e siècles, le matérialisme et l'athéisme y compris, durent ou doivent mourir avec l'époque qui les a fait naître.

Et c'est la littérature russe du xiv^e siècle qui a commencé, la première peut-être, la réaction générale contre l'exclusivisme de cette époque purement rationaliste et positive.

En effet, nous avons déjà indiqué cette réaction dans les œuvres de I. Kireévsky, de Dostoïevsky et de L. Tolstoï... Mais ce ne furent là qu'essais du philosophe amateur et des romanciers qui tentèrent de pénétrer dans le domaine purement philosophique. Cependant, pour faire quelque chose d'important dans ce domaine, sans doute, y avait-il besoin d'un philosophe de profession et de talent, armé de l'érudition et des méthodes spéciales.

Et c'est le philosophe V. Soloviev qui a réalisé une démarche décisive et créé un système purement philosophique, tout particulier et personnel.

Nous avons eu dans la littérature universelle les trois types

principaux de la philosophie : la théologie, le rationalisme et le positivisme... Et V. Soloviev a fondé le quatrième type de la philosophie qu'il a nommé « la théosophie libérale » et que l'on peut nommer la philosophie universelle, car elle représente une tentative d'englober les trois types susdits, c'est-à-dire un essai de synthèse de la religion, de la philosophie et de la science.

Et c'est dans cette tentative de fonder un nouveau type de la philosophie, opposé à l'exclusivisme des types précédents, que résident toute la valeur et la particularité essentielle de V. Soloviev dans l'histoire de la philosophie.

Il a exposé ses idées dans les trois ouvrages principaux : 1° *la Crise de la philosophie occidentale contre les positivistes* ; 2° *la Critique des éléments abstraits*, et 3° *l'Apologie du bien* ». Il a commencé à écrire la quatrième partie la plus essentielle, *la Théorie de la connaissance*, qui devait être le couronnement de tout son système, mais sa mort prématurée l'a empêché d'achever son travail : il est mort n'ayant que 47 ans, c'est-à-dire jeune encore comparativement. Cependant ce qu'il a réussi à écrire permet de se représenter clairement la direction dans laquelle il eût développé sa théorie de la connaissance.

Il n'est pas possible, bien entendu, d'exposer ici son système en détail, et je me bornerai à donner quelques citations concernant les principes essentiels contenus dans ses trois ouvrages susdits.

Dans le résumé de *la Crise de la philosophie occidentale contre les positivistes*, V. Soloviev dit ce qui suit :

« Les derniers résultats du développement philosophique³⁰ affirment, dans la forme de la connaissance rationaliste, les mêmes traits qui, dans la forme de la foi et de l'intuition

30. Surtout, d'après la philosophie allemande, par exemple, d'après la doctrine de Schelling (1775-1854).

spirituelle, ont été affirmés par les grandes doctrines théologiques de l'Orient ; de la sorte, la philosophie nouvelle tente, à la perfection logique de la forme occidentale, de réunir la plénitude du contenu des intuitions spirituelles orientales : la philosophie tend la main à la religion »³¹.

Ainsi, dans le système de V. Soloviev, les intuitions religieuses de l'Orient prennent leur place égale à côté de la raison logique de la philosophie occidentale, pour parvenir aux mêmes buts, mais par des moyens différents, c'est-à-dire par la mystique et par le raisonnement logique.

Et voici quelques thèses essentielles de *la Critique des éléments abstraits*, où V. Soloviev traite la question du vrai et de la vraie connaissance.

« Nous ne trouvons le caractère absolu du vrai ni dans la connaissance abstraite expérimentale, ni dans la connaissance abstraite rationaliste, c'est-à-dire ni dans la science abstraite, ni dans la philosophie abstraite : la première ne nous donne que la réalité relative, la deuxième — que la rationalité relative... L'expérience nous démontre ce qui est ; la raison définit ce qui doit être nécessairement aux conditions données et qui, par conséquent, peut ne pas être, si ces conditions sont absentes. Mais cet être conditionnel suppose ce qui est absolu et qui représente le propre objet de la vraie connaissance... Toutes ces notions et ces définitions expérimentales et rationalistes entrent dans la composition du vrai (l'objet de la vraie connaissance), comme ses indices matériels et formels. Cependant, ces indices ne sont pas la propre substance du vrai. Cette substance ne peut être ni les données de l'expérience, ni les notions de la raison ; elle ne peut être comprise ni comme la perception du fait, ni comme le raisonnement logique : elle est

31. V. SOLOVIEV, *la Crise de la philosophie occidentale contre les positivistes*, Moscou, 1874.

« vseëdinoë souchtcheë »³² ou l'absolu. Comme telle, cette substance (ce vsëdinoë souchtcheë) est connue, avant l'expérience des sens et avant le raisonnement logique, par la triple action de la foi, de l'imagination et de la puissance créatrice, par cette triple action qui se suppose dans chaque vraie connaissance. Ainsi au fond de la vraie connaissance repose toujours une perception mystique et religieuse, de laquelle exclusivement notre raisonnement logique reçoit la rationalité absolue et notre expérience la valeur de la réalité absolue... Etant l'objet immédiat de la connaissance mystique, le vrai (vseëdinoë souchtcheë) devient l'objet de la connaissance naturelle ; c'est-à-dire bien perçu et conçu consciemment par la raison et par le sentiment humains, le vrai s'introduit dans les formes du raisonnement logique et se réalise dans les données de l'expérience. De cette manière se forme le système de la vraie connaissance ou « la théosophie libérale » basée sur la connaissance mystique des choses divines, qu'elle lie par le raisonnement logique avec la connaissance expérimentale des choses naturelles. Ainsi cette « théosophie libérale » représente la synthèse intégrale de la théologie, de la philosophie rationaliste et de la science positive »³³.

32. Le terme philosophique « vseëdinoë Souchtcheë » qu'emploie ici V. Soloviev est bien difficile à traduire mot à mot. Il rappelle « la matière primordiale » de la doctrine hindoue de la maya ou « la substance » de Spinoza ; et il signifie « ce qui existe universellement et absolument » (en dehors de l'entendement et de la sensibilité). La meilleure traduction de ce terme, c'est peut-être « l'absolu » dans le sens de la philosophie de Schelling ou de Hegel) reconnaissant, en qualité d'élément absolu, l'esprit universel concret, au lieu des substances abstraites (choses en soi) de Kant. A cette question nous reviendrons encore plus loin.

33. V. SOLOVIEV, *la Critique des éléments abstraits*, Moscou, 1880.

Ajoutons que la perception mystique que, d'après cette citation, V. Soloviev suppose au fond de toute vraie connaissance et qui, selon lui, est connue avant l'expérience des sens et avant le raisonnement logique, peut être rapprochée à quelques égards de l'intuition de Bergson.

Dans cette citation, on peut voir avant tout que V. Soloviev développe l'idée essentielle de S. Kireëvsky et cherche la vraie connaissance dans la synthèse intégrale de toute l'âme humaine ; d'autre part, on peut voir que, pour ainsi dire, il continue la philosophie de Kant et complète « sa critique de la raison pure » par « sa critique des éléments abstraits », c'est-à-dire il pose et résout, jusqu'à un certain point, la question de la critique de toutes les facultés intellectuelles de notre esprit ; et, enfin, on peut voir aussi qu'il tente en même temps de baser sa théorie de la connaissance sur la synthèse de toutes les méthodes que l'humanité savait et appliquait dans son histoire à la connaissance et aux recherches du vrai.

Bref, dans le système de V. Soloviev la théologie, le rationalisme et le positivisme ou, autrement dit, la religion, la philosophie rationaliste et la science expérimentale, pour ainsi dire, contractent alliance et se tendent les mains l'une à l'autre dans le seul but de créer en commun une méthode universelle de la vraie connaissance.

Il faut avoir en vue que, selon V. Soloviev, cette vraie connaissance lui est nécessaire avant tout, pour prouver par le cœur et par la raison les vérités de la « foi des pères », en général, et, en particulier, la loi de l'amour chrétien de tous les hommes et de tous les peuples ; c'est-à-dire pour prouver la raison d'être du consentement universel qui, selon V. Soloviev³⁴, représente la condition *sine qua non* du bien universel.

Les idées, concernant cet universalisme chrétien basé sur la « vraie connaissance », ont été exposées par V. Soloviev surtout dans son ouvrage *l'Apologie du bien*³⁵, où il affirme en général que l'accomplissement de la loi morale

34. De même que selon Dostoïevsky et L. Tolstoï, comme nous l'avons vu plus haut.

35. V. SOLOVIEV, *l'Apologie du bien*, Moscou, 1899.

ne peut pas se borner à l'individu, parce que l'individu isolé n'existe point en fait ; et que, par conséquent, le processus du perfectionnement peut être imaginé seulement comme le processus collectif qui ne peut se faire que dans la famille, dans le peuple, dans l'humanité.

Voilà le résumé des trois ouvrages principaux indiqués ci-dessus, dans lesquels on peut voir les particularités essentielles du système philosophique de V. Soloviev, c'est-à-dire de sa « théosophie libérale ».

Dans cette théosophie, comme nous l'avons déjà dit, on peut trouver le fondement d'une critique de toutes les facultés intellectuelles de l'esprit humain, la faculté mystique y compris ; et l'on peut constater en même temps que cette critique de V. Soloviev est bien plus consolante que la critique de la raison pure de Kant.

Kant interdit toute espèce de connaissance humaine en dehors des formes à priori de l'entendement et de la sensibilité ; selon lui, les choses en soi sont incompréhensibles, et il reconnaît ainsi que l'esprit humain est condamné à se mouvoir dans un cercle, dont il ne peut jamais sortir. Cependant, d'après V. Soloviev, qui était dans ce cas sans doute sous l'empire de Schelling³⁶, les choses en soi dans le sens de Kant ne sont que des concepts abstraits qui n'existent pas en réalité ; tandis que de fait, en dehors des formes de l'entendement et de la sensibilité, se trouve non le monde en soi, monde abstrait, mais un certain esprit universel concret, qui est l'absolu et qui est l'origine de tout ce qui existe. Et cet absolu ou « vseëdinoë souchtcheë, selon V. Soloviev, est compréhensible ; mais il ne peut être connu que mystiquement ; après quoi « il (c'est-à-dire l'absolu) s'introduit

36. Et, peut-être, sous l'empire du philosophe français, Victor Cousin (1792-1847), chef de l'école éclectique, qui a prétendu qu'on peut atteindre l'absolu par la méthode d'observation psychologique.

dans les formes du raisonnement logique et se réalise dans les données de l'expérience ».

Ainsi, selon V. Soloviev, la raison pure a ses règles propres; mais elle a en même temps son domaine propre de l'application de ses règles; et elle ne peut pas et ne doit pas pénétrer dans le domaine propre à l'intuition mystique; car la raison pure et l'intuition mystique sont deux facultés intellectuelles toutes différentes, dont chacune a son domaine spécial et ses fonctions propres, comme la vue et l'ouïe par exemple... Et comme on ne peut voir les couleurs qu'avec les yeux; de même, selon V. Soloviev, on ne peut connaître l'absolu que par l'intuition mystique et non par une autre faculté quelconque de l'esprit humain.

C'est en cette assertion que devrait consister la particularité essentielle de la « théorie de la connaissance », promise par V. Soloviev; et c'est sur cette théorie qu'il voulut fonder « la vraie connaissance » mystique, rationaliste et positive à la fois, c'est-à-dire la connaissance, basée sur la « synthèse intégrale » des méthodes de la théologie, de la métaphysique et de la science expérimentale.

Bref, nous voyons que, dans les œuvres de V. Soloviev, la pensée philosophique russe retourne formellement vers la théologie et la métaphysique, rejetées par le positivisme³⁷; et nous voyons aussi que, dans ses œuvres, V. Soloviev généralise les idées et les tendances essentielles éparses dans les œuvres des autres mystiques russes et qu'il donne à ces idées et à ces tendances pour fondement un système purement philosophique et tout personnel.

Nous avons indiqué déjà que la réaction contre le positivisme représente le signe de notre époque et qu'elle est signalée

37. D'après la fameuse théorie de trois périodes de l'évolution théologique, métaphysique et positive.

non seulement dans la philosophie mystique russe, mais aussi dans la philosophie européenne en général et, surtout, dans la philosophie intuitive de Bergson.

Ajoutons à présent que l'on peut constater cette réaction même dans la science d'aujourd'hui. Comme on sait, beaucoup de savants, à partir de H. Spencer, se sont transformés en philosophes et sont forcés de reconnaître que la science, en fait, repose toujours sur un certain minimum de métaphysique, et qu'il y a toujours au bout de toute analyse ou à la base de toute hypothèse quelque chose d'irrationnel, dont la raison doit admettre l'existence sans pouvoir l'expliquer et l'assimiler. Cette nouvelle tendance, par laquelle la science exige le concept de chose et recherche l'explication, est à présent déjà si éclaircie et si fondée dans la littérature que l'on peut déjà constater une nouvelle philosophie des sciences³⁸. Et si l'on ne peut pas encore parler du retour de la science vers les méthodes de la théologie et de la philosophie mystique, en tout cas on peut déjà reconnaître le retour formel de la pensée scientifique vers la métaphysique. Par exemple, le savant et le philosophe universellement connu Emile Meyerson affirme que non seulement la métaphysique est nécessaire aux sciences, mais qu'elle est inévitable, parce qu'elle est propre à la nature humaine en général³⁹.

38. A ce sujet, on peut indiquer l'ouvrage *Une nouvelle philosophie des Sciences*. — *Le Causalisme de M. Emile Meyerson*, par André Metz. Alcan, édit., Paris, 1928.

39. A cet égard, dans son ouvrage *de l'Explication dans les sciences*, il dit, entre autres choses, que « l'homme fait de la métaphysique comme il respire, sans le vouloir et surtout sans s'en douter la plupart du temps »... Il serait difficile, semble-t-il, de mieux mettre en lumière cette tendance de l'esprit, qu'en constatant, que la formule même, par laquelle on prétend exclure toute métaphysique, sert bien souvent de fondement à l'édification d'une sorte de métaphysique *sui generis* (Emile MEYERSON, *de l'Explication dans les sciences*, p. 6, v. I. Edit. Payot, 1921).

Ainsi, en résumant tout ce que nous avons dit de la réaction contre le positivisme dans la littérature russe mystique, représentée par S. Kireëvsky, Dostoïevsky, L. Tolstoï et V. Soloviev, nous voyons que cette réaction russe trouve des correspondances non seulement dans la philosophie, mais aussi dans la science occidentales ; cependant nous voyons que la réaction russe, au fond analogue à celle de la littérature occidentale, a ses particularités.

En effet, si la pensée occidentale a créé la philosophie intuitive et retourne formellement vers la métaphysique, la pensée philosophique russe va plus loin et même jusqu'au bout dans la lutte contre le positivisme. Dans ce cas, comme nous l'avons vu dans la théosophie libérale de V. Soloviev, la pensée philosophique russe retourne non seulement vers les méthodes de la métaphysique, mais aussi vers les intuitions mystiques de la théologie. Nous avons vu aussi que, dans ses recherches de « la vraie connaissance », la pensée philosophique russe fut amenée à l'analyse du spectre psychologique de l'esprit humain et à l'idée d'une nouvelle théorie de la connaissance basée, selon S. Kireëvsky, sur « la vivante et intégrale vue de l'esprit » et, selon V. Soloviev, sur « la synthèse intégrale de la théologie, de la philosophie rationaliste et de la science positive », c'est-à-dire sur toute l'âme humaine et sur toutes les méthodes que l'humanité avait dans son histoire. Et, enfin, nous avons vu que cette théorie universelle de la connaissance, selon V. Soloviev surtout, implique non seulement les intérêts purement philosophiques et scientifiques, mais avant tout les intérêts universels, moraux et sociaux, ayant pour but de réconcilier la science et la religion et de prouver la morale universelle, qui est la condition *sine qua non* du salut et du progrès des individus, des peuples et de toute l'humanité...

Et c'est ici — dans l'idée de cette théorie universelle de la

connaissance et dans cet universalisme moral et social qu'il faut voir les tendances caractéristiques de la philosophie mystique russe en particulier et de toute la littérature mystique russe en général, dans lesquelles nous trouvons la foi optimiste en la possibilité d'atteindre l'absolu⁴⁰, de réconcilier la science et la religion, de prouver la loi de l'amour et de réunir par cette loi tous les hommes et tous les peuples dans une famille universelle, dans une société fraternelle, où pourra, enfin, se réaliser sur la terre l'idéal de la morale religieuse, basée sur la vraie connaissance.

MICHEL GORBATOFF,

Lecteur de la langue russe

à la Faculté des Lettres.

40. Voici quelques mots d'explication concernant cette possibilité.

En réalité, l'absolu a une telle nature (analogue, par exemple, à celle de l'énergie pure dans son état latent), qu'il ne peut être ni perçu par les sens extérieurs, ni connu immédiatement par le raisonnement logique. Voilà pourquoi il ne peut jamais être atteint tant par la méthode positive que par la méthode rationaliste; et de ces points de vue il est justement reconnu « inconnaissable ». Mais, au point de vue mystique, l'absolu peut être immédiatement senti et perçu par le sens intérieur, c'est-à-dire par le sens mystique; après quoi, cette perception, comme l'expérience mystique, s'introduit dans le raisonnement logique (inductif, déductif, etc.). Et c'est ainsi que l'absolu peut devenir l'objet de la vraie connaissance mystique, expérimentale et rationaliste à la fois.

De là, analogiquement au *cogito ergo sum*, on peut peut-être exprimer le premier axiome de la connaissance mystique en général par: « Je sens, donc je sais ». Et, en même temps dans cet axiome, à notre avis, on peut voir le leit motiv de toute la littérature mystique russe et son point de départ vers la synthèse philosophique universelle et vers la connaissance absolue, qui doit avoir à sa base les perceptions mystiques ou, autrement dit, le sentiment pur, ayant ses racines dans la conscience subliminale.

CHOSSES D'AMÉRIQUE

A propos de deux livres récents

I

Sous le titre *U. S. A. Du côté des Blancs et du côté des Noirs*, M. F. L. Schoell a réuni en un volume une série d'essais qui ont tous, sauf un, paru originairement dans la *Revue de Paris*, il y a déjà quelques années. Ce sont de très remarquables études, où l'on sent à la fois une expérience prolongée, approfondie, une vue variée et pénétrante des choses, et une excellente méthode d'exposition.

Certains chapitres ne sont peut-être que du « reportage », tout à fait supérieur d'ailleurs (la Convention républicaine de Chicago, le Névéda). D'autres sont les notes d'un voyageur attentif et sensible, qui ne craint pas de nous livrer quelque confidence émue (les Colonies alsaciennes dans la Prairie). Mais les principaux étudient des questions graves en soi, comme le problème nègre, ou importantes pour nous, comme la situation du Français en Amérique. Ce sont des pages de premier ordre. L'étude — la seule inédite — qui termine le livre (situation du Français) nous regarde ici particulièrement. Elle est fort bien composée, et l'on doit louer sans réserve la sûreté et la conscience avec lesquelles M. F. L. Schoell analyse les causes historiques, économiques, sociales, sentimentales même de la situation. L'enrichissement de nombreuses catégories d'Américains, les goûts de luxe croissant ensuite

parmi les femmes ; la suprématie traditionnelle de la France dans le domaine des élégances féminines ; enfin la souveraineté, plus incontestée que jamais, de Paris en tout ce qui touche à l'art, au goût, au raffinement de l'esprit, des mœurs et des plaisirs ; les progrès et les modalités, si curieuses et si vivantes de l'enseignement du français aux Etats-Unis, les limites certaines aussi de nos extensions ; tout cela est parfaitement ordonné et déduit, avec autant de finesse que d'autorité. Notre privilège en Amérique est considérable et très particulier ; il est certainement solide, puisque ce sont les femmes qui le défendent ; ce sont elles qui font du nom de France, là-bas, le symbole des plus désirables excellences, et de toute parure de la vie. Et, selon M. F. L. Schoell, nous garderons ce privilège tant que nous resterons nous-mêmes, que nous cultiverons nos supériorités propres..., et que nous ne nous américaniserons pas.

Ce livre, à la fois solide et vivant, d'une lecture continuellement attachante, nous montre en M. Franck L. Schoell un des meilleurs esprits qui se soient appliqués chez nous aux choses d'Amérique.

II. LE THÉÂTRE AMÉRICAIN

par Mlle L. VILLARD

Le livre que Mlle L. Villard vient de consacrer au *Théâtre américain* révélera bien des choses au public français. Nous avons une tendance — que les circonstances n'expliquent que trop bien — à résumer les Etats-Unis dans leur activité industrielle, leur lourde suprématie financière, et leur quasi-monopole du cinéma coûteux et puéril. Nous apprenons ici qu'ils

ont aussi un théâtre plein d'originalité et de vie. Il est vrai qu'il n'y a pas longtemps, à ce qu'on nous dit.

Des chapitres très courts, mais très intéressants, résument d'abord à grands traits l'histoire du théâtre en Amérique pendant la période « coloniale ». On y voit que l'hostilité du puritanisme empêchait toute production originale et limitait considérablement l'influence de l'Europe. Même au xviii^e siècle, il n'y a que des imitations européennes où l'esprit philosophique est déformé et tout à fait scolaire.

Au lendemain de l'Indépendance paraissent quelques essais nationaux, et Mlle Villard en montre avec finesse l'intérêt. On aperçoit déjà, dans *Contraste* (1787), quelques traits bien américains. Le sujet, c'est l'opposition entre le vieux fond américain, simple, énergique et vertueux, et les affectations d'élégance, ainsi que la dépravation de ceux qui imitent l'Europe. Déjà! Mlle Villard nous apprend que dans cette pièce la faveur du public alla toute à un certain personnage nommé Jonathan, en qui il reconnut aussitôt le type national : c'est un homme simple, brave, plein de bon sens, d'esprit pratique, qui n'a rien vu, hors de sa ville toute neuve, s'en contente et méprise avec robustesse ce qui s'est fait ailleurs et qu'il ne connaît pas.

Néanmoins, le xix^e siècle paraît avoir été rempli par l'adaptation ou la pure traduction des pièces européennes. On retrouve de l'autre côté de l'Atlantique à peu près toutes les formes de théâtre que nous avons successivement essayées de ce côté-ci : drame réaliste, drame symbolique, appel au mélodrame, pièces plus ou moins à thèse, avec emploi, d'un pathétique simpliste mais assez sûr, des iniquités sociales. Le plus grand succès du siècle a été une pièce tirée de *la Case de l'Oncle Tom*, que des troupes voyageuses ont promené indéfiniment à travers tous les Etats. L'influence des procédés, plus encore

que de l'esprit du théâtre européen, a dominé cette littérature, et Mlle Villard note que Scribe en a été le grand inspirateur.

Avec le début du xx^e siècle, le théâtre américain change de caractère, et l'intérêt du livre de Mlle Villard s'accroît d'autant. C'est une chose très particulière que le rôle joué dans cette espèce de renaissance par des associations d'étudiants, des groupes d'amateurs. L'art dramatique se renouvelant par des initiatives proprement scéniques, c'est là un phénomène très sympathique et que, nous aussi, nous avons souvent observé dans notre pauvre vieille Europe. L'histoire de ces tentatives du *New Theatre* et des diverses compagnies de Greenwich Village est fort intéressante, dominée par le désir, de plus en plus impérieux et orgueilleux, de ne jouer que des pièces américaines. Ce qu'il y a, semble-t-il, de plus original dans cette production toute récente, ce n'est ni le pittoresque, ni la peinture des mœurs, bien que Mlle Villard signale, peut-être avec un peu de complaisance, l'américanisme cherché des motifs ; c'est la prédominance des recherches spécialement techniques. Tantôt on s'efforce de trouver de nouveaux moyens d'expression, tantôt on raffine les procédés de représentation ; on cherche l'effet, le tableau bref et saisissant, on veut rendre sensible l'inexprimé, et presque l'inconscient. Mlle Villard date de 1914 le grand renouveau du théâtre américain : ses raisons ne paraissent pas très nettement. Et puis, 1914, n'est-ce pas une date un peu bien européenne pour un phénomène spécifiquement américain ?

Quoi qu'il en soit, cet ensemble de tendances et d'efforts paraît assez confus, divergent, et cette confusion n'est pas sans se refléter quelque peu dans les derniers chapitres du livre. Mlle Villard les termine par une étude de l'homme qui lui semble le plus original et le plus représentatif de ce temps, Eugène O'Neill. Cet honneur a l'air parfaitement mérité. Malheureusement, le plan adopté par Mlle Villard dans la der-

nière partie de son ouvrage l'a amenée à nous parler déjà, sous diverses rubriques, de toutes les productions d'Eug. O'Neill ; si bien que le chapitre final qui lui est consacré ne contient guère que des redites ou des considérations un peu trop théoriques et abstraites. La figure de l'homme, pour qui Mlle Villard avait su nous inspirer une vive curiosité, n'en ressort pas avec toute la vigueur précise qu'on attendait.

Toute cette étude du théâtre contemporain en Amérique est fort intéressante et très nouvelle en France.

A vrai dire, un de ces incorrigibles Européens, comme il en reste encore, ne partagerait peut-être pas toutes les admirations de Mlle Villard. Telle de ces trouvailles techniques lui paraîtrait un simple contre-sens : ainsi quand O'Neill, pour signifier qu'un de ses personnages parle à soi seul, imagine de suspendre tout geste sur la scène, et fige toute la troupe en des attitudes qui ne sont plus la vie. Le théâtre, c'est l'imitation de la vie, et les vieux *a parte* traditionnels, bien que fâcheux, valaient tout de même mieux que cela. Et les bons auteurs s'arrangent, sans tant de « trucs », pour laisser apparaître dans le dialogue le travail secret des âmes. Tel autre procédé, comme l'usage de masques que les acteurs mettent ou ôtent selon qu'ils expriment ou déguisent leur véritable pensée, semblerait sans doute à notre Européen un artifice assez puéril, et qui accuse la balourdise du public, tenu pour incapable de discernement. Tel autre enfin, la matérialisation (si l'on peut ainsi parler) des visions de *l'Empereur Jones* ne serait qu'une intrusion du cinéma, et un aveu d'impuissance de l'écrivain de théâtre. Ne pouvait-il donc suggérer ces visions avec des mots ? Et que gagnerait-on à remplacer les vers célèbres de Racine par une vue concrète de Phèdre « assise à l'ombre des forêts », ou suivant des yeux « un char fuyant dans la carrière » ? Les moyens les plus concrets ne sont pas nécessairement, bien au contraire, les plus expressifs. Tout

cela, d'ailleurs, a un caractère exclusivement *visuel*, qui pourrait bien dénoter moins un enrichissement de la technique dramatique qu'une manière de déchéance et d'abâtardissement...

Renouveler les moyens d'expression, c'est bien ; mais ne faudrait-il pas renouveler aussi un peu ce qu'on exprime ? Or, que nous apprend, que nous révèle ce théâtre sur l'homme ? Sentiments, caractères, réactions psychologiques y ressent, malgré d'accessoires habiletés, le plus souvent simples, convenus, schématiques. (Comme ce schématisme apparaît dans une pièce telle que *Par delà l'horizon*, d'Eug. O'Neill, et comme ces personnages soi-disant tirés de la réalité la plus américaine sont peu vivants, dépourvus des inflexions et des nuances qui donnent la vie !). Ces novateurs ont un peu oublié d'étudier l'homme : trop chercheurs d'effets.

Au reste, il me semble découvrir parfois, sous l'évidente sympathie de Mlle Villard (et quel savant n'est porté à attribuer du génie aux moindres grimauds dès qu'il leur a voué ses veilles ?), une délicate et presque insensible pointe de malice. Elle répète — sans commentaire, mais c'est déjà beaucoup de répéter — d'étonnantes expressions de la suffisance américaine : ainsi cette excellente boutade : « Je vais fonder à New-York un véritable théâtre américain. J'y pourrai jouer... Ibsen, Hauptmann..., Tchekov, et même Shakespeare. Et mon théâtre s'appellera *The American Theatre* ». Pour nous, dont l'histoire théâtrale a commencé un peu avant 1914, nous saurons bien attendre qu'il y ait un Shakespeare en Amérique, ou même un simple Racine.

Ce livre de Mlle Villard est écrit avec beaucoup d'agrément et d'élégance ; un peu de maniérisme et de préciosité, parfois, ne nous déplaît pas sous une plume féminine. Me sera-t-il permis, cependant, de regretter que Mlle Villard ait accueilli, avec

persistance, cette expression, trop à la mode pour ce qu'elle vaut : « Sous le signe de... ».

Enfin il faut encore signaler, parmi les choses très profitables que nous enseigne si agréablement ce livre, la part considérable que prennent les Universités américaines au mouvement théâtral. Elles ne craignent pas d'ouvrir des cours de technique dramatique et de former les jeunes auteurs. Trouverions-nous, chez nous, cette bienveillance à l'égard de tendances littéraires actuelles, ce désir d'accorder la science avec l'art ? Et sommes-nous sûrs de nous être débarrassés du préjugé de certains de nos vieux maîtres, pour qui l'érudition et la « science » étaient des mondes isolés et sublimes, au point que si quelqu'un des leurs avait des velléités littéraires, à plus forte raison du talent, ils décidaient aussitôt que ce ne pouvait être un savant sérieux. Un professeur faire du roman, et, bien pis, du théâtre ! Le résultat, c'est qu'ici la littérature évolue en dehors de nous, qu'il faut presque se vanter d'être un illettré pour réussir, et qu'au théâtre, enfin, un professeur est toujours un ridicule fossile. Sur ce point du moins, un peu d'américanisme nous viendrait à point, ce me semble.

A. PAUPHILET.



Le gérant, PAUPHILET.